

RAPPORT ANNUEL 2008



SOMMAIRE

Profil du Groupe	2
Message du Président du Directoire	3
Administration, Direction & Contrôle	4
Panorama Général	5
Rapport de Gestion	8
Rapport du Conseil de Surveillance	18
Rapport sur le Contrôle Interne et le gouvernement d'entreprise	19
Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.....	23

Groupe MGI COUTIER

Bilan	24
Compte de résultat	26
Tableau de trésorerie	27
Variation des capitaux propres consolidés	28
Annexes aux comptes consolidés	29
Rapport des Commissaires aux Comptes	45

MGI COUTIER

Bilan	46
Compte de résultat	48
Annexes aux comptes sociaux	49
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	56
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	57
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	58
Textes des résolutions proposées	62



PROFIL DU GROUPE

Le Groupe MGI COUTIER est un équipementier automobile indépendant intervenant dans deux grandes familles de produits : le transfert de fluides et les mécanismes.

Présent industriellement dans douze pays couvrant cinq continents, avec 22 sites de fabrication, il apporte à ses clients automobiles des solutions innovantes, fiables, à des prix compétitifs grâce à la compétence de ses 4.202 collaborateurs.

Le Groupe MGI COUTIER conçoit, fabrique et vend des composants, sous-ensembles ou fonctions complètes.

Afin de mieux anticiper et servir plus efficacement les besoins de ses clients, il est organisé autour de six Divisions dont cinq Divisions Produits :

- ✓ Articulations & Découpage
- ✓ Carburant & Fluides
- ✓ Mécatronic
- ✓ Moteur
- ✓ Systèmes de Fermeture

et une Division dédiée aux activités deuxième monte.

Huit Directions Fonctionnelles assurent la cohérence des stratégies, des organisations et des systèmes sur l'ensemble du Groupe ainsi que l'optimisation des ressources entre les entités opérationnelles.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Madame, Monsieur

L'année 2008 a été particulièrement difficile pour l'ensemble du secteur automobile. Les volumes ont été orientés à la hausse sur les huit premiers mois de l'exercice. Puis, les principaux donneurs d'ordre ont baissé leurs productions sur les quatre derniers mois de l'année dans des proportions jamais connues.

Ces variations de volumes ont eu des conséquences sur notre rentabilité car nous n'avons pas été en mesure d'adapter immédiatement nos coûts à l'activité. Nous avons simultanément géré une plus grande rareté des ressources financières dans l'ensemble des pays où nous sommes présents.

Le groupe MGI COUTIER a clairement privilégié la génération de liquidités à la rentabilité. Nous sommes convaincus, comme nos principaux clients, que la crise actuelle sera longue et que les volumes 2007 ne seront pas atteints avant plusieurs années.

En parallèle des actions court terme, nous avons également pris et mis en œuvre sur l'exercice des décisions structurantes. La fermeture de notre filiale mexicaine en fait partie. Nous avons par contre cherché à préserver l'avenir en continuant à consacrer des ressources très importantes (5% de notre chiffre d'affaires consolidé) à la Recherche & Développement.

Même si nous affichons sur l'exercice pour la deuxième fois de notre histoire un résultat net négatif, je demeure optimiste pour l'avenir.

Soyez une nouvelle fois certains que nous gardons le cap et que notre seule préoccupation reste de faire de MGI COUTIER un acteur reconnu de l'équipement automobile, indépendant et rentable.

André Coutier
Président du Directoire

ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE

Conseil de Surveillance

Monsieur Roger COUTIER Président
Monsieur Paul DEGUERRY Vice-Président
Monsieur Bertrand MILLET
Monsieur Jean-Claude SEVE
COUTIER JUNIOR
représentée par Madame Geneviève COUTIER

Directoire

Monsieur André COUTIER Président
Monsieur Mathieu COUTIER
Monsieur Henri TABORIN Vice-Président
Monsieur Jean-Louis THOMASSET Vice-Président

Equipe de Direction

Monsieur Jacques CENAC
Monsieur Alain COYAUD
Monsieur Frédéric DAGAULT
Monsieur Maxime DELORME
Monsieur Alain GIROUX
Monsieur Christian JAULMES
Monsieur David LETELLIER
Monsieur Philippe MAO
Monsieur Frédéric MARIER
Monsieur Jean-François VILLANEAU

Commissaires Aux Comptes

Titulaires :

- ✓ ORFIS SA
Monsieur Michel CHAMPETIER
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ MAZARS SA
Monsieur Frédéric MAUREL
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Suppléants :

- ✓ M. Jean-Louis FLECHE
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ M. Max DUMOULIN
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Responsable de l'information

M. André COUTIER - Tél. : 04 50 56 98 98

PANORAMA GÉNÉRAL

ÊTRE UN ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE ET POIDS LOURD PROPOSANT DES PRODUITS PERFORMANTS ET INNOVANTS.

Un métier « Equipementier » : Deux domaines d'expertise

En relation directe avec les constructeurs automobiles et poids lourds, le Groupe MGI COUTIER développe et offre un savoir-faire reconnu dans deux domaines d'expertise :

Le Transfert de fluides

Air moteur			Vapeurs d'huile
Carburants			Vapeurs d'essence
AdBlue® (urée)			Liquide lave-glace
Additifs			Autres fluides

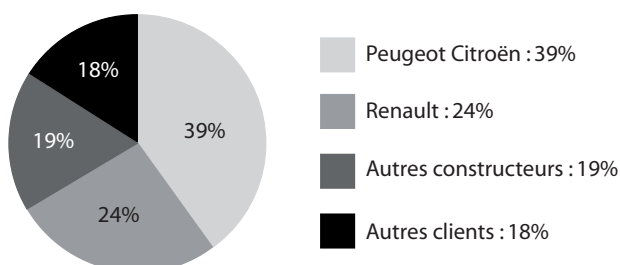
Les Mécanismes

Serrures & gâches			Arrêts de porte
Poignées			Charnières
Pédaliers			Trappes à carburant
Verrous de siège			Sous-capot

Une relation directe avec les constructeurs

MGI COUTIER, équipementier de premier rang, réalise directement **82 % de son chiffre d'affaires avec les constructeurs automobiles**. 58% du chiffre d'affaires est facturé hors France.

Répartition du chiffre d'affaires par clients au 31/12/2008



La plasturgie, la métallurgie et la mécanique sont les 3 technologies de base qui lui donnent une grande ouverture d'esprit en conception, tout en maximisant la valeur ajoutée interne.

Les activités « **Transfert de fluides** » et « **Mécanismes** » sont déclinées, au travers d'une organisation matricielle, dans **cinq divisions opérationnelles** orientées **produits**.

Une division **Aftermarket** est entièrement dédiée aux activités « **après-vente** » constructeur ou indépendante.

Transfert de fluides

MOTEUR	ALIMENTATION CARBURANT	MÉCATRONIC
CHIFFRE D'AFFAIRES		
18%	25%	9%
PRODUITS PHARES		
Conduits d'air	Canalisations carburant	Systèmes de lavage (réservoirs, pompes, gicleurs, ...)
Répartiteurs	Systèmes de dépollution	
Filtres		
Couvre-culasses	Circuits d'assistance freinage	Réservoirs urée

Mécanismes

ARTICULATIONS & DÉCOUPAGE	SYSTÈMES DE FERMETURE
CHIFFRE D'AFFAIRES	
19%	18%
PRODUITS PHARES	
Charnières	Serrures
Arrêts de porte	Gâches
Pédaliers	Poignées
	Verrous de sièges
	Trappes

Aftermarket

Rechange constructeur et indépendante
CHIFFRE D'AFFAIRES
6%

Divers

CHIFFRE D'AFFAIRES
5%

Des valeurs fortes et structurantes

- **Une performance produit irréprochable** qui passe par la satisfaction en tous points de ses clients ainsi que la sécurisation et l'amélioration continue de ses productions.
- **Une gestion financière saine** complétée d'une information financière transparente.
- **Un actionariat de référence** qui se caractérise par sa vision long terme.

Une stratégie à long terme

- Faire de la Qualité l'objectif N°1



MGI COUTIER se fixe comme objectif d'atteindre **le niveau d'excellence en 2010**. Pour cela, il travaille continuellement à **l'amélioration de ses processus** (diminution de 94% des PPM techniques en 6 ans) et met tout en œuvre pour obtenir **l'entière satisfaction de ses clients**. Le Groupe a d'ailleurs reçu l'Award Qualité Renault 2008 pour sa prestation sur la nouvelle LAGUNA.

- Déployer de nouvelles méthodologies de travail

2S	Simple Solide
2F	Fiable Facile à réaliser

« **Simple, Solide, Fiable, Facile à réaliser** », ce slogan « **2S2F** », lancé en 2008, est le socle sur lequel doit s'appuyer le travail quotidien de chacun des collaborateurs du Groupe et la base des nouvelles méthodologies déployées au sein de MGI COUTIER.

Le Groupe s'appuie par exemple sur des **outils de résolution de problèmes** comme le « **QROC** » (Quick Response - Quality Control, méthode de management de la Qualité par des réponses rapides) et le « **5 pourquoi** » qui permettent de remonter à l'origine du problème et de mettre en place des solutions durables et fiables à long terme.

- Développer de nouvelles lignes de produits pour répondre aux nouvelles attentes du marché



Le dernier exemple en date de cette capacité d'adaptation aux exigences du marché est le lancement, en 2008, d'une **nouvelle ligne de produit dans le transfert de fluides : l'additivation d'urée**. MGI COUTIER produit désormais des réservoirs destinés à contenir de l'urée. Ceux-ci sont intégrés à un nouveau système de dépollution installé sur les véhicules poids lourds qui leur permet de répondre à la norme EURO4 leur imposant une quantité maximum de Nox (Oxydes d'azote) rejetée dans l'atmosphère.

- Investir à l'international pour les marchés de demain



Avec des **implantations industrielles et des partenariats dans douze pays** couvrant l'Europe élargie, l'Asie et les Amériques, le Groupe répond parfaitement aux besoins de ses principaux clients.

- Innover pour réduire les coûts de nos produits tout en répondant aux nouvelles exigences des marchés

La recherche de la qualité, de la fiabilité et de la compétitivité en réponse aux attentes du marché, sont la base de l'innovation chez MGI COUTIER. De fait, l'innovation se décline autour de 2 objectifs qui sont : **remplir la même fonction à moindre coût ou répondre aux exigences environnementales et de sécurité avec des coûts maîtrisés.**

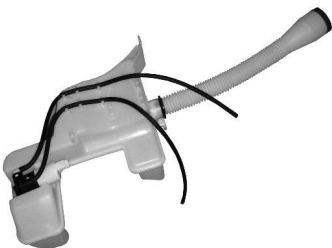
Pour cela, l'effort est porté sur la conception du produit, le choix des matériaux, des procédés de réalisation et une approche très structurée avec :

- la hiérarchisation des innovations via des grilles de notations,
- l'utilisation de méthodes de résolution de problèmes comme l'outil TRIZ*.

Cette manière d'innover a permis de déposer de nombreux brevets en 2008 (15 dépôts français) et d'être à l'origine d'un nombre important de nouvelles commandes.



*JUPITER :
arrêt de porte avec
amortisseur*



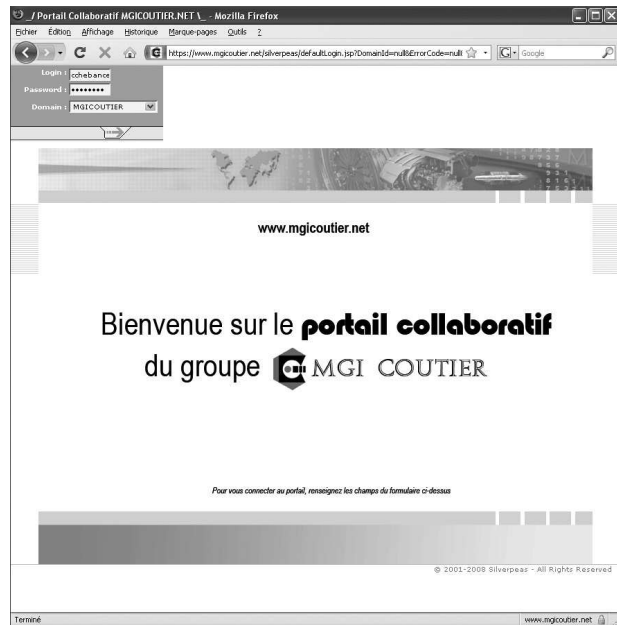
*Réservoir lave-glace
injecté-soudé*

L'année 2008 a ainsi vu le **démarrage en production** :

- de l'arrêt de porte **PLUTON DSC** intégrant un amortisseur qui réduit les efforts générés par le choc au moment où la porte, lors de son ouverture, vient en butée
- du premier réservoir lave-glace injecté soudé, démarré sur la PEUGEOT 308 qui utilise un **nouveau process breveté permettant de réaliser des corps creux complexes.**

* TRIZ peut se définir comme un outil de génération d'idées, basé sur des contradictions techniques, dans le cadre de projets innovants.

- Avoir une gestion optimale de l'information



Depuis plusieurs années déjà, MGI COUTIER dispose de nombreux moyens pour assurer la transmission et l'échange des informations à l'intérieur du Groupe et à l'extérieur avec ses clients, ses fournisseurs : ERP, liaisons spécialisées, vidéoconférence, partage de données, connexion ENX... .

La nouveauté 2008 est la mise en place d'un **portail collaboratif**. Cet espace sécurisé et réservé aux membres de l'entreprise permet d'**optimiser le partage, la recherche et la diffusion des documents et d'améliorer l'efficacité des échanges entre les collaborateurs.**

RAPPORT DE GESTION

présenté par le Directoire à l'Assemblée Générale Annuelle
Ordinaire du 26 juin 2009

Commentaires & Faits marquants sur les comptes consolidés

Une diminution sensible de l'activité

Pour l'exercice 2008, le groupe MGI COUTIER a réalisé un chiffre d'affaires de 419,9 millions d'euros en retrait de 9,3% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires Produits & Fonctions, le plus proche de notre activité réelle, s'élève sur l'exercice à 371,8 millions d'euros, en diminution de 11%. Sur le seul quatrième trimestre, l'activité marque un recul de 34% par rapport à la même période de l'exercice précédent et traduit la forte dégradation du marché sur les derniers mois de l'année. L'ensemble des Divisions et des filiales du Groupe à travers le monde a subi un environnement particulièrement difficile même si le démarrage de nouvelles affaires a permis d'atténuer les diminutions de production de nos principaux clients.

La fermeture de "MGI Coutier Mejico"

Au cours de l'exercice 2008, le Directoire a pris la décision de fermer la filiale mexicaine dans des délais courts. Les effectifs de cette filiale sont passés d'une centaine de collaborateurs au cours du premier semestre à dix personnes en fin d'année. La fermeture sera effective en mai 2009.

Les temps forts de l'exercice 2008

Sur l'exercice écoulé, les autres opérations significatives au niveau du périmètre ou de l'organisation sont les suivantes :

- 1 Report du projet d'ouverture d'une deuxième usine en Roumanie ;
- 2 Fermeture de la deuxième usine créée au cours de l'exercice en Chine ;
- 3 Fermeture du centre d'études & développement basé à Puna en Inde ;
- 4 Recherche d'acquéreurs pour la participation détenue par MGI Coutier dans la société indienne EPPL ;

5 Poursuite de la ré-affectation des moyens industriels entre les différentes filiales du Groupe ;

6 Mise en œuvre de mesures de réorganisation en Espagne, Turquie et dans le Mercosur ;

7 Mise en œuvre d'un plan d'économies sur l'ensemble des structures du Groupe.

La baisse de la rentabilité

Les chiffres-clés consolidés de l'exercice 2008 sont les suivants (les données du compte de résultat et du tableau de trésorerie relatives à l'exercice 2007 ont été retraitées par rapport aux données publiées pour intégrer l'abandon des activités au Mexique dans le comparatif 2008 versus 2007) :

(en millions d'euros)	31.12.08 (12 mois)	31.12.07 (12 mois)
Chiffre d'affaires H.T.	419,9	456,6
Excédent brut d'exploitation	19,3	31,5
Résultat opérationnel courant	1,2	20,4
Résultat opérationnel	0,2	19,2
Résultat net part du Groupe	(9,4)	8,9
Capacité d'autofinancement	6,8	21,3

La valeur ajoutée s'élève à 138,3 millions d'euros en diminution de 12,4% par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres reflètent directement la très forte pression concurrentielle ainsi que l'impact des hausses des prix sur certaines matières premières qui ont été cependant atténuées par de nombreuses réintégrations de production. Les impôts et taxes s'élèvent à 6,6 millions d'euros en diminution de 0,4% sur l'exercice.

Les charges de personnel, y compris intérimaires & participation des salariés pour les entités françaises, s'élèvent à 112,5 millions d'euros, en diminution de 6,1% par rapport à l'exercice précédent. La très faible activité du dernier trimestre n'a pas pu être compensée par une diminution proportionnelle de la masse salariale.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 19,3 millions d'euros en diminution de 38,8% par rapport à l'année précédente et représente 4,6% du chiffre d'affaires consolidé (6,9% en 2007).

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 15,4 millions d'euros en augmentation de 18,6%. Cette évolution est directement imputable aux importants investissements réalisés en 2007, principalement sur la deuxième partie de l'année.

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 2,7 millions d'euros contre (1,9) million d'euros en 2007 (reprises nettes). L'année 2007 avait été atypique avec à la fois une quasi-absence de nouveaux appels en responsabilité produits sur l'exercice et le règlement de plusieurs anciens litiges.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1,2 million d'euros en diminution de 94,3% par rapport à l'exercice précédent. Les filiales étrangères contribuent négativement à hauteur de 10,4 millions d'euros au résultat opérationnel courant, le périmètre France affichant un résultat opérationnel courant de 11,5 millions d'euros.

Les autres revenus et charges diverses s'élèvent à -0,9 million d'euros contre -1,2 million d'euros sur l'exercice précédent. Sur l'exercice écoulé, ils intègrent notamment 0,9 million d'euros de coûts de restructuration sur le périmètre France.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -5,0 millions d'euros contre -4,5 millions d'euros sur l'exercice précédent. Le Groupe a été pénalisé par la hausse de l'endettement sur la première partie de l'année ainsi que par l'évolution des indices de référence des emprunts à taux variables.

Les autres produits et charges financiers représentent -0,8 million d'euros contre -0,1 million d'euros en 2007. Les pertes nettes de change sont demeurées quasi stables (+0,1 million d'euros à 0,3 million d'euros) malgré l'appréciation de l'euro par rapport aux principales devises.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 2,3 millions d'euros en 2008 contre 4,7 millions d'euros en 2007 compte tenu d'une charge d'impôt différé de 2,1 millions d'euros. Ces chiffres n'intègrent pas les variations d'impôt différé sur la filiale mexicaine qui sont présentées dans le résultat net des activités abandonnées et qui s'élèvent à 3,8 millions d'euros (produits).

Le résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à 1,6 million d'euros en quasi-totalité sur la filiale mexicaine contre 1,1 million d'euros sur l'exercice précédent.

Le résultat net part du groupe s'élève à -9,4 millions d'euros à comparer à +8,9 millions d'euros en 2007. Depuis sa création en 1972, le groupe n'avait affiché qu'une seule fois des pertes nettes en dehors de cet exercice (c'était en 2001).

Les investissements non financiers s'élèvent à 15,1 millions d'euros à comparer à 18,6 millions d'euros.

L'endettement net augmente de 1,4% à 65,3 millions d'euros grâce à une réduction volontariste du besoin en fonds de roulement. Tous les covenants bancaires sont respectés à fin décembre 2008.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 75,6 millions d'euros à comparer à 89,4 millions d'euros en 2007. En dix ans, les capitaux propres part du groupe ont néanmoins augmenté de 6,9 millions d'euros. Sur les cinq dernières années, les capitaux propres part du groupe ont également augmenté (de 25,3 millions d'euros).

Poursuite des efforts en Recherche et Développement

En 2008, nous avons continué à consacrer des ressources importantes en matière de Recherche & Développement. Les frais de Recherche et Développement se sont élevés à 21,1 millions d'euros, soit 5,0% du chiffre d'affaires consolidé, à comparer à 22,5 millions d'euros en 2007.

Nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt recherche à hauteur de 2,3 millions d'euros (1,1 million en 2007).

Quinze nouveaux brevets ont encore été déposés sur l'exercice.

Ces frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés en charges de la période, ceux-ci ne remplissant pas l'ensemble des critères prévus par les normes comptables pour être immobilisés.

Perspectives difficiles

L'année 2009 s'annonce comme un exercice encore extrêmement difficile.

Les trois premiers mois de l'exercice se sont inscrits dans la continuité du quatrième trimestre 2008 en matière d'activité. L'activité Produits et Fonctions s'est inscrite en baisse de 39,1% par rapport au premier trimestre 2008. Cependant, le mois de mars 2009 a été un peu moins mauvais que les deux premiers mois de l'année avec une baisse d'activité qui n'a été que de 27%.

Cependant, compte tenu des dispositions prises au cours du dernier trimestre 2008, la rentabilité a été totalement différente de celle constatée sur le quatrième trimestre 2008. Sur le premier trimestre 2009, le résultat opérationnel courant a été proche de l'équilibre. Les actions visant à réduire le point mort de chaque entité seront poursuivies au cours des prochains mois.

MGI COUTIER SA (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)

Commentaires sur les Comptes sociaux & faits marquants

Le chiffre d'affaires s'élève à 301,1 millions d'euros, en diminution de 11,2% par rapport à l'année précédente. Cette performance s'inscrit dans un contexte général très dégradé sur la fin de l'exercice avec une chute historique des productions de véhicules en Europe. Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales étrangères de MGI Coutier représente 29,1 millions d'euros soit 9,7% de notre activité (10,2% en 2007).

La valeur ajoutée s'élève à 98,1 millions d'euros en diminution de -9,0% par rapport à l'année précédente. L'environnement concurrentiel est demeuré particulièrement difficile, ce qui a eu une incidence directe sur nos marges brutes. Cependant, la société a bénéficié d'actions de réintégrations de production (auparavant sous-traitées à l'extérieur) et surtout de la forte diminution du nombre d'intérimaires à compter du quatrième trimestre 2008.

Les impôts et taxes s'élèvent à 7,2 millions d'euros, en augmentation de 10,0% par rapport à l'exercice précédent, principalement imputable aux droits de douane.

Les charges de personnel s'élèvent à 76,4 millions d'euros et représentent 25,4% du chiffre d'affaires contre 23,1% en 2007. La brutalité des baisses d'activités ne nous a pas permis d'adapter notre masse salariale aussi rapidement que ce qui aurait été nécessaire.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 14,4 millions d'euros, en diminution de 37,1% par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, à 8,7 millions d'euros, sont en augmentation de 10,0% compte tenu des investissements réalisés sur la deuxième partie de l'exercice 2007.

Les dotations nettes (reprises) aux provisions s'élèvent à (0,1) million d'euros contre (2,6) millions en 2007. L'exercice 2007 avait été totalement atypique en matière de sinistralité.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat d'exploitation s'élève à 5,5 millions d'euros contre 16,8 mil-

lions d'euros en 2007. Celui-ci représente 1,8% du chiffre d'affaires contre 5,0% en 2007.

Le résultat financier s'élève à -18,5 millions d'euros contre -5,1 millions d'euros en 2007. La dégradation constatée provient exclusivement de l'impact des filiales étrangères. Celles-ci ont eu globalement une incidence négative de -16,9 millions d'euros sur l'exercice 2008 contre -3,6 millions d'euros sur l'exercice précédent, les principales évolutions portant sur les dotations aux provisions sur les titres de participation (8,6 millions d'euros en 2008 contre 1,9 million d'euros en 2007) ainsi que sur les dotations aux provisions pour dépréciation des créances rattachées aux titres de participation (8,4 millions d'euros en 2008 contre 2,5 millions d'euros en 2007).

Le résultat exceptionnel à +0,9 million d'euros (+0,7 million d'euros en 2007) provient principalement des reprises nettes sur amortissements dérogatoires.

La société affiche sur l'exercice un produit d'impôt sur les bénéfices de 3,1 millions d'euros à comparer à une charge d'impôt de 3,8 millions d'euros sur l'exercice précédent. Les pertes fiscales de la période ont été reportées en arrière. De plus, un crédit d'impôt recherche a été constaté à hauteur de 2,3 millions d'euros (0,8 million d'euros en 2007).

Le résultat net de la société s'élève à -9,0 millions d'euros contre +7,3 millions d'euros en 2007. Il s'agit du deuxième exercice en perte depuis la création de la société en 1972.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ressortent à 10,7 millions d'euros, en augmentation de 32,7% par rapport à l'exercice précédent (8,1 millions d'euros). Plusieurs projets d'investissements validés en 2007 ont été facturés ou mis en service sur 2008 (les autorisations de nouveaux investissements ont été en nette diminution entre 2008 et 2007).

Les acquisitions d'immobilisations financières correspondant aux augmentations de capital des filiales ou à de nouvelles avances de trésorerie en leur faveur s'élèvent à 14,9 millions d'euros à comparer à 17,4 millions d'euros en 2007.

L'endettement net de MGI COUTIER (dettes financières + dettes auprès des associés – Disponibilités & Valeurs Mobilières de Placement) s'élève à 29,5 millions d'euros contre 26,9 millions d'euros en 2007.

Les capitaux propres avant répartition du résultat s'élèvent à 66,2 millions d'euros contre 78,3 millions d'euros sur l'exercice précédent. Pour mémoire, les capitaux propres s'élevaient à 44,6 millions d'euros cinq ans auparavant.

Informations à caractère social et environnemental

Conformément aux dispositions prévues par la loi, MGI Coutier a retenu de communiquer au sein du présent rapport pour son activité 2008 les informations suivantes :

A Informations sociales

Effectif moyen	2008	2007
CADRES	284	297
ETAM	803	838
OUVRIERS	1 126	1 153
TOTAL	2 213	2 288

Effectifs au 31 décembre 2008

	31.12.08	Part des femmes par catégorie
CADRES	279	17,56%
ETAM	764	34,42%
OUVRIERS	991	61,45%
TOTAL	2 034	45,28%

Mouvements de personnel – Recrutements

Embauches	2008	2007
CDI	119	91
CDD	274	459
TOTAL	393	550

Mouvements de personnel – Départs

Départs	2008	2007
Naturels	448	449
Accompagnés	79	87
Retraite	22	17
TOTAL	549	553

Autres informations à caractère social

	2008	2007
Total des charges de personnel (en milliers d'euros)	76 492	79 075
Sommes consacrées à la formation (en pourcentage de la masse salariale)	1,76%	1,66%

B Informations environnementales

Les informations relatives à l'exercice 2008 incluent les sites étrangers suivants : Birmingham (Angleterre), Bursa (Turquie), Mateur (Tunisie) & Vigo (Espagne).

Consommation des ressources

Consommations	2008	2007
Eau (m3)	80 461	107 094
Matières premières	15 385	18 496
Plastiques (Tonnes)		
Matières premières	26 812	29 533
Métalliques (Tonnes)		
Electricité (Mwh)	48 063	51 700
Gaz (m3)	783 329	604 006
Fuel (m3)	280	333

Déchets

Consommations	2008	2007
Déchets industriels banals produits (tonnes)	3 427	3 524
Déchets industriels spéciaux produits (tonnes)	571	674
Coûts totaux induits par la gestion des déchets (milliers d'euros)	315	363
Gains obtenus grâce à la revalorisation des déchets (hors déchets métalliques) (milliers d'euros)	187	148

Autres informations sur l'environnement

	2008	2007
Investissements réalisés pour la protection de l'environnement (en milliers d'euros)	242	118
Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Sites français certifiés ISO 14001	Tous	Tous

Actionnariat & Bourse

Nous portons à votre connaissance les participations significatives tant en capital qu'en droits de vote, arrêtées au 31 décembre 2008.

Actionnaires	Actions	% du capital	% des droits de vote
Sté COUTIER JUNIOR	1 501 117	56,14	56,14
Sté COUTIER SENIOR	325 948	12,18	12,18
MM André et Roger COUTIER, succession Joseph COUTIER	10	0,00	0,00
Autres dirigeants			
personnes physiques	4 594	0,17	0,17
BNP/PARIBAS	168 760	6,32	6,32
BESTINVER	336 772	12,59	12,59
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	85 339	3,19	3,19
Public & Salariés	251 564	9,41	9,41
TOTAL	2 674 104	100,00	100,00

A notre connaissance, les salariés détiennent moins de 1% du capital de la société.

Nous vous rappelons que le Directoire avait attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 euros de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options avait été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucune option n'a été exercée, la date limite était le 23 août 2008. Il n'y a pas d'autres opérations en cours ou prévues.

MGI COUTIER est cotée sur le Compartiment C d'Euronext Paris au Fixing sous le code valeur FR 00000 53027. Le cours le plus haut atteint au cours de l'exercice écoulé a été de 25,80 euros (le 3 Mars 2008), le cours le plus bas de 5,45 euros (le 23 Décembre 2008). Le cours au 31 décembre 2008 était de 8,18 euros ce qui valorisait le groupe MGI COUTIER à 21,87 millions d'euros. Les volumes totaux échangés sur l'année se sont élevés à 100.722 titres, en diminution de 44,1% par rapport à l'exercice précédent pour un nombre total de transactions de 564.

ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-avant, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à CHAMPFROMIER – France
Le 27 Avril 2009

André COUTIER
Président du Directoire

Mandats exercés dans d'autres sociétés

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe par les dirigeants et associés de MGI COUTIER.

Dirigeant concerné	Fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe		
	Dénomination ou Raison sociale	Forme Juridique, Ville & pays du siège social	Fonctions exercées
COUTIER André, né le 15/02/1949 Président du Directoire	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur
	Pôle Européen de Plasturgie	SAS (01 Oyonnax - France)	Représentant permanent de MGI COUTIER
	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Président du Conseil d'Administration
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Président du Conseil d'Administration
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Représente MGIC administrateur
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur Vice-président du CA
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Président du Conseil d'Administration
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur
	M.E.I.P.L.	Private Limited (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ROM	SRL (Timisoara - Roumanie)	Président du Conseil d'administration
COUTIER Roger, né le 18/10/1952 Membre du Directoire jusqu'au 18/12/2008 Puis Membre du Conseil de Surveillance à compter du 19/12/2008 par cooptation à ratifier par l'assemblée en 2009	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur puis Président du CA depuis 23/12/08
	COUTIER SENIOR	Société Civile (01 Champfromier - France)	Gérant
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	S.A. (Cordoba - Argentine)	Administrateur Suppléant
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur
TABORIN Henri, né le 11/05/1947 Membre du Directoire	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. – (Vigo - Espagne)	Administrateur
	UPTURN VENTURE	SA (77 Croissy Beaubourg - France)	Président du Conseil d'Administration
	LIGAREX	SA (78 St-Quentin - France)	Administrateur
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur délégué
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur
	MGI COUTIER TUNISIE	SARL (Mateur - Tunisie)	Gérant
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur
	M.E.I.P.L.	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur

RAPPORT DE GESTION

	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant
	MGI COUTIER ROM	SRL (Timisoara - Roumanie)	Administrateur
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ILIA	CO PJS ((Ghaemshahr - Iran)	Représente MGIC Administrateur
	EPPL	Private Ltd (Pune - Inde)	Nomination en annulation
THOMASSET Jean-Louis, né le 04/01/1965 Membre du Directoire	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Administrateur Vice-Président
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur Vice-Président du CA
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur (en cours d'annul.)
COUTIER Mathieu, Xavier Né le 25.5.1975 Membre du Directoire Nommé le 19/12/2008			
DEGUERRY Paul, Né le 6/11/1935 Vice-Président du Conseil de Surveillance			
MILLET Bertrand, né le 9/01/1948 Membre du Conseil de Surveillance	Bertrand MILLET & Fils SARL	SARL (39 Cesancey - France)	Gérant
SEVE Jean-Claude, né le 15/02/1944 Membre du Conseil de Surveillance	S2M Financière	SA	Président et Directeur Général
	MONNET SEVE	SA	Président et Directeur Général
	RICHOMME	SA	Président du Conseil d'Administration
	BOIS & SCIAGE DE SOUGY	SA	Président du Conseil d'Administration
	SOJAG	SA	Administrateur
	SNTBM Transports	SARL	Gérant
	EMIN LEYDIER	SA (01 Oyonnax - France)	Administrateur

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les rémunérations brutes versées individuelles des mandataires sociaux y compris avantages en nature et jetons de présence :

Par nature	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Membres du Directoire				
Rémunération fixe	991.949	991.949	955.732	955.732
Rémunération variable	34.589	160.411	205.303	135.689
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	8.193	8.193	11.144	11.144
Membres du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	113.844	113.844	111.296	111.296
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-

Nous vous précisons par ailleurs qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'avantages particuliers en matière de retraite (régimes complémentaires en sus des régimes obligatoires).

Par personne	Exercice 2008	Exercice 2007
André COUTIER	372.108	363.820
Joseph COUTIER	66.844	65.796
Roger COUTIER	264.554	251.795
Henri TABORIN	263.175	245.360
Jean-Louis THOMASSET	260.715	241.590
Autres personnes	47.000	39.400

Opérations réalisées sur les titres de la société

Conformément à la loi, nous portons à votre connaissance le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées :

Identifiant du déclarant	Acquisitions Récapitulatif total	Cessions Récapitulatif total	Montant brut des opérations (euros) Récapitulatif total
Membre du Directoire	-	1 765	37 563,75
COUTIER SENIOR Société Civile	17 600	-	231 994,48
Membre du Directoire	-	492	10 132,00

Informations sur les prises de participation ou de contrôle

Sur l'exercice écoulé, MGI Coutier a réalisé les augmentations de capital suivantes :

- ✓ en faveur de MGI Coutier Argentina, le 25 mars 2008, pour 1 533 067 euros
- ✓ en faveur de MGI Coutier Rom, le 31 octobre 2008, pour 7 130 000 rons
- ✓ en faveur de MGI Coutier Turkiye, le 25 avril 2008, pour 6 000 000 livres turques.

MGI Coutier Rom a également bénéficié d'un abandon de créances de la part de MGI Coutier SA d'un montant de 3 116 232 Euros.

Evénements survenus entre la date de la clôture et la date d'arrêté des comptes

Aucun événement significatif n'est survenu sur cette période.

Délégations de pouvoirs

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous vous informons qu'aucune délégation de pouvoir accordée par une assemblée générale des actionnaires au Directoire ne demeure en cours de validité à ce jour.

Propositions

Nous vous demandons d'approuver les opérations traduites par les comptes de résultat et les bilans qui vous sont soumis, puis de statuer sur l'affectation de perte de l'exercice qui s'élève, comme nous vous l'avons indiqué dans ce rapport, à 9 003 615,08 euros. Le Directoire vous propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice écoulé et d'affecter la perte de l'exercice en totalité sur le report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir fiscal en EUROS
31 décembre 2005	2,00	Selon législation applicable
31 décembre 2006	1,30	Néant
31 décembre 2007	0,80	Néant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant de 27 900 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 9 300 euros.

Les projets de résolutions qui vous sont présentés reprennent les éléments de notre rapport. Nous vous demandons de bien vouloir les approuver, et vous remercions de votre confiance et de votre fidélité à la société.

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capitaux propres avt affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
Détentions MGI COUTIER et ses filiales				
SCI PAYS DE BRAY SUD	53	100,00	762	762
MGI COUTIER ITALIA	(248)	100,00	50	-
MGI COUTIER TUNISIE	7 769	100,00	4 424	4 424
NINGBO MGI COUTIER	3 903	100,00	4 658	4 046
MGI COUTIER ARGENTINA	(152)	100,00	12 658	-
MGI COUTIER BURSA	3 228	100,00	6 721	6 721
MGI COUTIER BRASIL	(2 540)	100,00	5 118	-
MGI COUTIER UK Ltd	10 557	100,00	8 779	8 779
MGI COUTIER ESPANA	12 680	100,00	4 772	4 772
MGI COUTIER MEJICO	(10 921)	100,00	6	-
MEIPL	3 545	50,00	750	750
MGI COUTIER ROM	1 138	100,00	1 963	1 116
MGI COUTIER ILIA	(191)	50,00	1 164	-
Autres			679	679
TOTAL	28 821		52 504	32 049

(en milliers d'euros)	Avances accordées (1)	Chiffre d'affaires au 31 12 08	Résultat net au 31 12 08	Dividendes versés par la société en 2008	Cautions et Avals
Détentions MGI COUTIER et ses filiales					
SCI PAYS DE BRAY SUD	(53)	95	51	51	
MGI COUTIER ITALIA	-	-	(29)		
MGI COUTIER TUNISIE	1 844	31 385	1 533		680
NINGBO MGI COUTIER	2 044	7 297	(426)		
MGI COUTIER ARGENTINA	2 542	5 778	(3 064)		1 605
MGI COUTIER BURSA	91	28 848	(3 399)		1 922
MGI COUTIER BRASIL	4 736	14 649	(4 517)		555
MGI COUTIER UK Ltd	(2 786)	21 894	1 117		787
MGI COUTIER ESPANA	(3 159)	67 780	(2 405)		3 500
MGI COUTIER MEJICO	10 390	5 039	(5 506)		104
MEIPL	-	6 764	370		2 248
MGI COUTIER ROM	1 668	7 261	2 318		
MGI COUTIER ILIA	2 406	330	(1 412)		
Autres	(257)				
TOTAL	19 466	197 120	(15 369)	51	11 401

(1) montants nets dont

créances	25 783	milliers d'euros
dettes	(6 317)	milliers d'euros
Total	19 466	milliers d'euros

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire
du 26 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord le Conseil vous informe des bonnes relations entretenues, tout au long de l'exercice, avec le Directoire qui lui a transmis régulièrement les rapports d'activité et toutes les informations nécessaires, permettant au Conseil d'accomplir avec toutes les diligences requises sa mission de contrôle permanent.

Dans ce prolongement, le Directoire nous a présenté les comptes sociaux de l'exercice 2008, les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion établi sur les comptes et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 font apparaître les principaux postes suivants :

	Comptes consolidés en milliers d'euros	Comptes sociaux en milliers d'euros
- Total du bilan :	237.815	171.283
- Chiffre d'affaires :	419.874	301.080
- Résultat de l'exercice :	(9.407)	(9.004)

Au cours de cet exercice, l'activité a été notamment marquée par :

- ✓ une diminution sensible de l'activité,
- ✓ la fermeture de MGIC Mexico,
- ✓ la poursuite des actions en matière d'organisation, de systèmes et d'efficience des moyens de production,
- ✓ la baisse de la rentabilité,
- ✓ la poursuite des efforts de Recherche & Développement.

Le Conseil de Surveillance a été avisé par le Directoire que, pour 2009, les perspectives demeuraient très difficiles, avec une activité sur le premier trimestre historiquement faible. Cependant, les actions lancées au cours du dernier trimestre 2008 permettent d'afficher sur cette période un résultat opérationnel courant proche de l'équilibre.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

En définitive, nous vous demandons d'approuver toutes les résolutions qui vont vous être présentées.

Fait le 4 mai 2009

Monsieur Roger COUTIER

Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2008

Chers Actionnaires,

La loi du 1er août 2003 relative à la sécurité financière a, pour les sociétés anonymes, renforcé les obligations d'informations à destination tant des actionnaires que des tiers.

La communication sur les modalités de fonctionnement de la société anonyme est donc par ce texte érigée en principe et ce afin de renforcer la confiance des investisseurs.

Dans ce contexte, le législateur a souhaité que vous puissiez connaître les processus et méthodes de travail des organes dirigeants.

Le présent rapport a ainsi pour objectif de rendre compte :

- ✓ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance ;
- ✓ des éventuelles limitations que votre Conseil de Surveillance a apportées aux pouvoirs du Président du Directoire ;
- ✓ des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Et ce, en application des dispositions de l'article L.225-68, dernier alinéa, du Code de Commerce.

J'ai donc l'avantage, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de vous soumettre le présent rapport.

1 – En ce qui concerne les conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance

Il est rappelé que votre Conseil de Surveillance est composé des cinq membres suivants :

- ✓ Monsieur Roger COUTIER, Président du Conseil de Surveillance, nommé membre et Président du Conseil

de Surveillance le 19.12.2008 par cooptation à ratifier lors de l'assemblée en 2009 pour la durée restante du mandat puisqu'il a succédé à Monsieur Joseph COUTIER, décédé, dont le mandat avait été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007

- ✓ Monsieur Paul DEGUERRY, Vice-Président du Conseil de Surveillance, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ Monsieur Bertrand MILLET, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ Monsieur Jean-Claude SEVE, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ COUTIER JUNIOR SA personne morale qui a nommé en représentant permanent : Madame Geneviève COUTIER, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007.

Au cours de l'exercice 2008, votre Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois : les 14 Février 2008, 5 Mai 2008, 27 Août 2008, 31 Octobre 2008 et 19 Décembre 2008. L'article 16 alinéa 5 des statuts prévoit que le « Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige » et au moins deux fois par an. Il est en outre rappelé que, « conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 4 des statuts de la société, le Président du Conseil de Surveillance organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale ».

A cette fin, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis à l'initiative des convocations de votre Conseil de Surveillance et de la détermination des points à l'ordre du jour en fonction soit des impératifs légaux ou réglementaires, soit des obligations qui m'incombent en vertu des procédures et limitations de pouvoir en vigueur.

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis tenu d'adresser à chaque membre de votre Conseil de Surveillance une convocation dans laquelle sont indiqués les jours, heures et lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour détaillé.

Tous les documents permettant l'examen complet des différents points à l'ordre du jour sont adressés en même temps que la convocation (rapports, projet de procès-verbal de la réunion, ...).

Au jour de la réunion du Conseil de Surveillance, en qualité de Président du Conseil de Surveillance, je me charge de faire signer la feuille de présence par chaque membre présent.

Les délibérations de votre Conseil de Surveillance sont adoptées selon les conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts de la société.

Conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 5 des statuts de la société, les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial et sur des feuilles mobiles. En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je m'assure dès lors de faire retranscrire sur le registre spécial toutes les délibérations de votre Conseil de Surveillance et de faire signer chaque membre.

Le Conseil de surveillance a constitué en son sein des comités destinés à améliorer le fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Le Conseil a ainsi constitué les comités permanents suivants : le Comité Stratégique et le Comité des Rémunérations.

Le Comité Stratégique est composé de quatre membres : Messieurs Roger Coutier (qui a succédé à Monsieur Joseph COUTIER), Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2008, il s'est réuni à cinq reprises. Le Comité Stratégique a pour mission :

- ✓ d'exprimer au Conseil son avis sur les axes stratégiques de la société et du groupe, et sur toute autre question stratégique importante dont le Conseil ou son Président le saisit ;
- ✓ d'étudier et de formuler son avis au Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations significatives d'acquisition et de cession.

Le Comité des Rémunérations est composé de trois membres : Messieurs Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2008, il s'est réuni deux fois. Le Comité des Rémunérations a pour mission :

- ✓ d'étudier et de faire des propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux ;
- ✓ de proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence ;
- ✓ d'examiner toute question que lui soumettrait le Président du Conseil de Surveillance.

Lors de sa réunion du 19/12/2008, le Conseil de Surveillance de la société MGI COUTIER a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la Directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce à compter de l'exercice 2008 à l'exception de la règle sur le cumul mandat & contrat de travail en raison des mandats en cours.

2 – En ce qui concerne les éventuelles limitations de pouvoirs apportées à la Direction Générale

Conformément à la loi 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, la direction de notre société est assumée par Monsieur André COUTIER qui porte le titre de Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance du 21 Juin 2007 qui a procédé à sa nomination et qui a confirmé ses pouvoirs n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président du Directoire qui selon la loi dispose, à l'égard des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance.

3 – En ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Conformément à l'article 117 de la loi 2003-706 du 1er août 2003, complétant l'article L.225-68 du code de commerce, cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation.

3.1. Rappel des objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.
- ✓ vérifier que les informations d'ordre comptable, financières et de gestion qui sont communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent sur les principes suivants :

- ✓ Une organisation décentralisée en Divisions et Filiales afin de favoriser réactivité et proximité clients
- ✓ Une procédure budgétaire et de reporting mensuel qui constitue un outil essentiel pour MGI COUTIER dans le pilotage de ses opérations
- ✓ Une sensibilisation large et fréquente de l'ensemble du personnel aux risques
- ✓ La mise en place de Directions Fonctionnelles fortes chargées de faire appliquer sur leur périmètre les politiques de l'entreprise et d'en contrôler l'application effective
- ✓ La spécialisation des sites par famille de produits permettant de renforcer et d'accélérer les courbes d'expérience
- ✓ La délégation formelle par le Président du Directoire du contrôle et de la maîtrise de certains risques aux Directeurs les plus concernés (Directeurs Fonctionnels et Directeurs Opérationnels)
- ✓ La séparation des fonctions (entre Opérationnels et Fonctions de support, entre ceux qui engagent des dépenses et ceux qui les enregistrent et les règlent, entre ceux qui font et ceux qui contrôlent, etc.)

- ✓ La définition d'objectifs correspondant à des meilleures pratiques mondiales ou internes et la mesure régulière de l'écart entre la performance obtenue et ces objectifs
- ✓ L'implication de l'ensemble des niveaux hiérarchiques et de l'ensemble des sites dans l'amélioration de la performance et dans la maîtrise des activités
- ✓ L'autorisation préalable de tout investissement supérieur à 3.000€ par le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Par ailleurs, le livret d'accueil rappelle les obligations déontologiques de l'ensemble du personnel MGI COUTIER. Il est remis et commenté à chaque salarié lors de son embauche. De plus, chaque site dispose d'un règlement intérieur qui est largement diffusé auprès de l'ensemble du personnel.

3.2. Analyse de l'environnement de contrôle interne

a) Description synthétique de l'organisation générale des procédures de contrôle interne

Le Président du Directoire est limité dans ses pouvoirs par le Conseil de Surveillance. Il délègue formellement une partie des pouvoirs qui lui sont conférés aux différents Directeurs.

L'élaboration des procédures est faite par la société. La société distingue deux catégories de procédures : celles relatives à une fonction (exemple des procédures financières) et celles relatives à un processus (livraison, traitement des non-conformités, etc.). Treize processus ont été identifiés au sein de la société (cinq processus orientés clients et huit processus de support ou de management). Ils couvrent l'ensemble des activités de la société (de la promotion de la société auprès de nouveaux clients à l'amélioration de la performance de nos fournisseurs). Cinquante quatre indicateurs obligatoires couvrent ces treize processus et permettent de vérifier la mise en place adéquate de ces modes de fonctionnement et leur performance.

Toutes les procédures sont préalablement approuvées par le Directoire. Leur mise à jour fait également l'objet d'une approbation formelle par les membres du Directoire.

Ces procédures sont disponibles sur un réseau de type Intranet qui permet de les diffuser immédiatement à l'ensemble des personnes concernées.

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Des notes de service interne ou de la société peuvent compléter, détailler ou rappeler ces procédures.

Les Directions fonctionnelles, les Pilotes Organisationnels des processus veillent à la bonne application des processus dont ils ont la responsabilité. Ils doivent rendre compte, au minimum une fois par an devant le Directoire des résultats obtenus sur leur périmètre.

La Direction Qualité veille à la bonne application de ces procédures par le contrôle des reportings périodiques et par la réalisation d'audits internes.

La Direction Juridique et Financière s'assure spécifiquement de la bonne application des normes comptables et financières. Elle dispose d'un auditeur interne qui lui est rattaché.

Par ailleurs, un comité d'hygiène et de sécurité existe sur chacun des sites de la société. Chaque comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement et a pour but d'étudier, de proposer et de valider toutes les mesures d'hygiène et de sécurité destinées à sauvegarder les personnels et les patrimoines de l'entreprise.

Chaque année, le Directoire consacre deux demi-journées par Division et Filiale :

- ✓ une sur la validation des options stratégiques (Produits, Marchés, Clients, Plans d'Actions) dans le cadre des Plans Moyen Terme,
- ✓ une sur la validation des options financières à court terme dans le cadre des Budgets et Représentations à fin d'année.

Par ailleurs, pour chacune des cinq Divisions, le Directoire consacre une demi-journée chaque année pour la revue et la validation des axes de Recherche et d'Innovation (Produit et/ou Process).

Pour la première fois en 2008, une réunion spécifique d'une demi-journée a été instaurée pour chaque Division et chacune des filiales les plus importantes. Cette réunion est dédiée à la revue des principales actions mises en œuvre en matière de productivité et de celles qui sont prévues au cours des douze prochains mois.

b) description synthétique du système comptable

Le système comptable est assuré en interne au sein de la Direction Juridique et Financière.

Les équipes comptables sont regroupées sur deux sites de la société et travaillent dans une logique de Centre de Services Partagés (CSP) pour l'ensemble des établissements de la société. Une équipe, appelée Pôle, traite des

aspects clients (Facturation, Encaissement, Relance, Litiges clients). L'autre Pôle traite les aspects fournisseurs, trésorerie et toute la comptabilité générale. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un responsable de pôle qui dépend directement du Responsable Comptable.

Le logiciel utilisé est un ERP (SAP). Tous les modules, à l'exception de celui portant sur les Ressources Humaines, ont été déployés sur l'ensemble des sites de la société. Le module comptable (FI) bénéficie directement de ces choix. Aucun développement spécifique significatif n'a été réalisé sur cet ERP.

Des contrôleurs de gestion sont présents sur chacun des sites de la société. La séparation est totale entre les équipes de contrôle de gestion et les équipes comptables même si les échanges d'informations sont permanents.

Des manuels de référence sont utilisés pour l'établissement :

- ✓ des comptes annuels (PCG),
- ✓ des états financiers consolidés,
- ✓ des reportings internes mensuels.

Des vérifications sont régulièrement effectuées par des personnes de la société sur les données financières communiquées.

De plus, un contrôle des comptes est effectué par nos commissaires aux comptes de manière annuelle dans le cadre de l'obligation légale d'audit des comptes.

Fait le 29 avril 2009

Monsieur Roger COUTIER

Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ETABLI EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 225-235**

Orfis Baker Tilly SA

149, boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du code du commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société MGI COUTIER SA.

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société MGI COUTIER SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code du Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code du Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code du Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ✓ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ✓ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- ✓ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance ainsi que la documentation existante ;
- ✓ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ✓ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Villeurbanne, le 10 juin 2009

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA

Mazars

Michel Champetier

Frédéric Maurel

ACTIF

Notes	n°	31/12/08	31/12/07
		Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles			
Survaleurs	7	7 708	7 904
Autres immobilisations incorporelles	8	366	496
		8 074	8 400
Immobilisations corporelles	9		
Terrains		7 308	7 722
Constructions		28 662	30 771
Installations techniques & matériels		42 383	40 715
Autres immobilisations corporelles		9 370	10 188
Immo en cours, av et acptes		881	3 105
		88 604	92 501
Actifs financiers non courants	10	2 656	2 254
Actifs d'impôt différés	11		
Total Actif Non courant		99 334	103 155
Stocks et en-cours	12	43 860	59 816
Créances clients	13	70 495	119 329
Autres créances	14	19 066	14 688
Actifs destinés à être cédés et abandonnés	19	92	
Disponibilités et équivalents de Trésorerie	17	4 968	3 799
Total Actif Courant		138 481	197 632
Total de l'Actif		237 815	300 787

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.08	31.12.07
Capitaux Propres				
Capital social		15	21 393	21 393
Ecart de réévaluation sur les terrains			2 333	2 333
Réserves et report à nouveau			61 233	56 826
Acomptes sur dividendes				
Résultat de l'exercice			-9 407	8 875
Capitaux Propres Part du Groupe			75 552	89 427
Intérêts minoritaires			1	1
Capitaux propres			75 553	89 428
Provisions à long terme		16	9 114	9 198
Dettes financières moyen et long terme		17	22 420	24 966
Passifs d'impôt différés		11	10 792	12 441
Total Passif non courant			42 326	46 605
Dettes financières à moins d'un an		17	47 816	43 183
Dettes fournisseurs			48 546	96 720
Autres dettes		18	23 574	24 851
Total Passif Courant			119 936	164 754
Total du Passif			237 815	300 787

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008
(en milliers d'euros)

Notes	n°	31.12.08 (12 mois)	31.12.07 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	419 874	456 585
Variation de la production stockée		(9 284)	613
Consommations		(147 080)	(171 139)
Autres charges externes		(125 197)	(128 251)
VALEUR AJOUTEE		138 313	157 808
Impôts et taxes		(6 572)	(6 600)
Charges du personnel et d' intérimaires		(112 484)	(119 743)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		19 257	31 465
Dotations aux amortissements		(15 385)	(12 977)
Dotations aux provisions		(2 710)	1 877
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	3	1 162	20 365
Revenus (charges) divers(es) net (tes)	4	(927)	(1 198)
Perte de valeur des goodwill			
RESULTAT OPERATIONNEL		235	19 167
Coût de l'endettement financier net	5	(5 036)	(4 518)
Autres produits et (charges) financiers (es)	5	(840)	(54)
Impôts courants et différés	6	(2 320)	(4 694)
Résultat net des participations dans les entreprises associées		123	117
RESULTAT NET DES ACTIVITES CONSERVEES		(7 838)	10 018
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		(1 569)	(1 143)
RESULTAT NET		(9 407)	8 875
* dont part revenant au Groupe consolidé		(9 407)	8 875
* dont part revenant aux intérêts minoritaires			
Résultat net part du groupe par action (en euros)		-3,52	3,32
Résultat net part du groupe dilué par action (en euros)		-3,52	3,28

TABLEAU DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008
(en milliers d'euros)

	31.12.08	31.12.07
RESULTAT NET	(9 407)	8 875
Dotations aux amortissements	15 385	12 977
Plus-/moins-values sur cessions d'actifs	136	202
Variation des provisions et autres ressources opérationnelles	786	(650)
Elimination des résultats des sociétés mises en équivalence	(123)	(117)
AUTOFINANCEMENT	6 777	21 287
Variation des autres actifs et passifs court terme	10 958	(6 426)
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	17 735	14 861
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 088)	(18 621)
Acquisitions d'immobilisations financières	(725)	(1 089)
Cessions d'immobilisations	56	929
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES INVESTISSEMENTS	(15 757)	(18 781)
Distribution de dividendes	(2 139)	(3 476)
Variation de l'endettement	(4 262)	(120)
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DU FINANCEMENT	(6 401)	(3 596)
Incidence des variations de change et de périmètre	(757)	1 101
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(5 180)	(6 415)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	(25 180)	(18 765)
TRESORERIE A LA CLOTURE	(30 360)	(25 180)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Réserves de conversion	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006	21 393	7 904	51 466	4 833	(1 088)	84 508
Résultat de l'exercice 2007				8 875		8 875
Affectation du résultat 2006			4 833	(4 833)		0
Distribution de dividendes			(3 476)			(3 476)
Dividendes sur titres auto-détenus						0
Variation écarts de conversion					(508)	(508)
Cession titres auto-détenus						0
Paiements en actions			29			29
Capitaux propres au 31 décembre 2007	21 393	7 904	52 852	8 875	(1 596)	89 428
Résultat de l'exercice 2008				(9 407)		(9 407)
Affectation du résultat 2007			8 875	(8 875)		0
Distribution de dividendes			(2 139)			(2 139)
Variation écarts de conversion					(2 443)	(2 443)
Cession titres auto-détenus						0
Paiements en actions			19			19
Autres variations			94			94
Capitaux propres au 31 Décembre 2008	21 393	7 904	59 701	(9 407)	(4 039)	75 552

Note 0 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2008

Du fait de son activité industrielle, le groupe MGI Coutier est exposé à la crise financière et à la crise économique qui en découle.

Le groupe doit faire face à une forte détérioration du marché automobile mondial qui s'est accélérée au cours du quatrième trimestre 2008.

La crise du marché de l'automobile et les difficultés que connaissent les constructeurs ont conduit le groupe à réaliser de nouvelles économies de fonctionnement en adaptant sa capacité de production à la baisse des volumes des commandes clients.

Notamment, au cours de l'exercice 2008, le Directoire a pris la décision de fermer la filiale mexicaine. Les effectifs de cette filiale sont passés d'une centaine de collaborateurs au cours du premier semestre 2008 à une dizaine de personnes au 31 décembre 2008. La fermeture sera effective en mai 2009.

Les états financiers consolidés reflètent cette décision avec la présentation au niveau du compte de résultat, dans la rubrique « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », du contributif au résultat consolidé 2008 de la filiale mexicaine. L'année 2007 a également été présentée à titre de comparatif avec un classement analogue pour le résultat du Mexique dans cette même rubrique.

Au niveau du bilan, l'actif net de cette filiale est présenté au sein des actifs à céder (détaillé dans la note 19).

Pour le tableau des flux de trésorerie, les flux 2008 relatifs à la filiale mexicaine sont isolés par nature. L'année 2007 est présentée sous la même forme (démarche analogue à celle retenue pour le compte de résultat).

Par ailleurs, compte tenu de la décision prise en 2008, la valeur d'utilité des actifs détenus par cette filiale ainsi que les passifs et passifs latents ont fait l'objet d'un examen par le Directoire et toutes les provisions nécessaires ont été comptabilisées.

Note 1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de MGI Coutier ont été arrêtés par le Directoire le 27 avril 2009.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003, les états financiers consolidés du groupe MGI Coutier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables de MGI Coutier sont décrits ci-après.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS/IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC non rendues obligatoires par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Les comptes consolidés sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche. Ils ont par ailleurs été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- ✓ Image fidèle,
- ✓ Continuité d'exploitation,
- ✓ Méthode de la comptabilité d'engagement,
- ✓ Permanence de présentation,
- ✓ Importance relative et regroupement.

Les états financiers reflètent les hypothèses et estimations retenues par la Direction du groupe. La présentation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

Les survaleurs, les impôts différés et les provisions pour risques et charges sont les principaux éléments des états financiers consolidés concernés par l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

1.1 Périmètre de consolidation

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier exerce un contrôle conjoint et où les deux partenaires partagent les droits de vote, les organes d'administration et la direction opérationnelle de l'entreprise sont intégrées proportionnellement.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 est présentée en note 2.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées ainsi que les résultats internes non réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées.

1.2 Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée. Il s'agit le plus souvent de la monnaie locale.

Le groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des états financiers des filiales :

- ✓ L'ensemble des postes du bilan des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres.
- ✓ Les postes du compte de résultat des sociétés étrangères, libellés en monnaie locale, sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- ✓ En ce qui concerne les capitaux propres part du groupe, le solde d'ouverture est repris pour la valeur en euros de la fin de l'exercice précédent ; le résultat retenu est celui figurant au compte de résultat ; les autres mouvements sont convertis au taux réel des transactions. L'écart en euros ainsi créé entre l'actif et le passif du bilan est enregistré dans un compte "écarts de conversion" inclus dans la "situation nette – part du groupe".

Les différences de change qui résultent de transactions en devises réalisées sur l'exercice sont incluses dans le compte de résultat. Les différences de change relatives à un élément monétaire, qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, sont comptabilisées directement dans les capitaux propres consolidés dans le poste « écarts de conversion ».

1.3 Principes et méthodes comptables

Les comptes des sociétés du groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité, sont retraités avant d'être consolidés lorsque des divergences de principes comptables existent avec les principes retenus par le groupe.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel aux éléments suivants :

- ✓ brevets (amortis sur leur durée de protection),
- ✓ logiciels (amortis sur une période de 1 et 3 ans).

Les frais de recherche ne sont pas immobilisables et sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de développement sont immobilisables en immobilisations incorporelles lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies. Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

b) Survaleurs

L'écart positif de valeur constaté entre le prix de revient des titres acquis et la quote-part de capitaux propres existant à cette date et qui n'a pu être affecté sur les postes d'actif et de passif, constitue une survaleur immobilisée à l'actif du bilan consolidé en « écarts d'acquisition ». Les fonds commerciaux non affectés sont également considérés comme des survaleurs.

Par application de l'exception prévue par la norme IFRS 1,

la valeur des écarts d'acquisition positifs déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en normes IFRS. Aucun amortissement n'est désormais pratiqué sur les écarts d'acquisition positifs. Un test de dépréciation est réalisé dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants. Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie correspondent aux pays d'implantation (France, Espagne, Royaume-Uni, etc.).

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur valeur de marché.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette comptable après fusion ou apport partiel d'actif.

Les contrats de crédits-bails immobiliers et mobiliers ou de location financière sont retraités, afin de refléter le coût d'acquisition de ces biens, en immobilisations et en dettes financières. Ces biens sont amortis selon les règles détaillées ci-dessous.

Dans un but d'uniformité, les amortissements sont retraités suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des biens. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	25 à 40 ans
✓ Agencements des constructions	5 à 10 ans
✓ Installations techniques	6 à 10 ans
✓ Matériels et outillages industriels	6 à 10 ans
✓ Installations générales	10 ans
✓ Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

Les actifs détenus par le groupe ne sont pas concernés par des dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions. Les dépenses réalisées ont pour seul objet de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie au-delà de celle prévue initialement.

Les immobilisations corporelles détenues par le groupe MGI COUTIER n'ont pas de valeur résiduelle significative.

d) Titres de participation et autres actifs financiers non courants

Ce poste inclut les titres de participation non consolidés et principalement des dépôts et cautionnements versés par les sociétés du Groupe MGI Coutier. Les titres de participa-

tion représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsque aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif. Ils sont maintenus au bilan à leur coût éventuellement déprécié.

e) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient usine sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production, et les frais financiers. Tous ces coûts sont déterminés par référence à la méthode « Premier Entré, Premier Sorti » et compte tenu de la rotation des stocks sont proches des derniers prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable au client.

f) Créances clients

Les créances commerciales sont enregistrées à la date de comptabilisation initiale à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La juste valeur des créances clients est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures ou égales à 3 mois. Ces créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti. Les créances clients sont retraitées à la date de clôture des effets remis à l'encaissement et non échus, ainsi que des effets faisant l'objet d'un escompte en compte.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement de perte de valeur est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie estimés à la valeur inscrite au bilan.

g) Disponibilités et quasi-disponibilités

Les disponibilités sont essentiellement constituées de comptes bancaires débiteurs. Le cas échéant, les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur par le résultat à la date de clôture.

h) Impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre les charges et les produits retenus pour l'établis-

ment des états financiers consolidés, et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Ces impôts différés déterminés selon la méthode du report variable, résultent pour l'essentiel :

- ✓ de provisions non déductibles de façon temporaire,
- ✓ des retraitements de consolidation (mode d'amortissement, crédits-bails, indemnités de départ à la retraite, ...).
- ✓ de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks.

i) Engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés. A la clôture de l'exercice, ces dettes sont reclassées dans les provisions pour risques et charges au titre des « indemnités de retraite ».

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. La provision correspondante à ces droits acquis est comptabilisée dans les provisions pour retraites et autres avantages.

Les montants ont été calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 1,5% pour les cadres comme pour les non cadres, d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel. L'ensemble des écarts actuariels ne sont pas amortis, mais comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont apparus.

Les membres actifs et anciens membres des organes d'administration et de direction ne bénéficient d'aucun avantage particulier en matière de retraite.

j) Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, les options de souscription d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur. Cette juste valeur est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés.

k) Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après

avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

l) Instruments dérivés

Risque de change

Les flux commerciaux réalisés entre MGI Coutier SA et ses filiales situées à l'étranger sont pour l'essentiel facturés en euros. En conséquence, le groupe n'a pas recours, à ce jour, à des instruments financiers afin de couvrir ses flux commerciaux.

Risque de taux

Les sociétés du groupe ne détiennent aucun contrat de couverture destiné à garantir un taux fixe maximum sur une partie des financements à taux variable mis en place.

1.4 Présentation du compte de résultat

a) Chiffre d'affaires

Les ventes de pièces et d'outillages sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel incluent les charges d'intérim et la participation des salariés. En référence à IAS 20 (comptabilisation des subventions publiques) et du rattachement des subventions aux coûts qu'elles compensent, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est imputé sur les charges de personnel.

c) Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise notamment le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- ✓ des produits et charges diverses qui comprennent principalement des frais de restructuration,
- ✓ des pertes et profits et variation de provisions couvrant des événements exceptionnels c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
- ✓ des plus ou moins-values sur cessions ou dépréciations d'actifs,
- ✓ des dépréciations non courantes de survaleurs,
- ✓ du résultat financier,

- ✓ des impôts courants et différés,
- ✓ du résultat net des entreprises associées.

Cette présentation est conforme à la recommandation CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 (relative au format du compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres des entreprises sous référentiel comptable international).

1.5 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, à partir du résultat net part du groupe.

Le résultat dilué par action prend en compte les actions potentielles issues de l'exercice de droits attachés aux bons de souscription émis. Au 31 décembre 2008, il n'y avait aucune action nouvelle pouvant potentiellement être créée, plus aucune option de souscription n'étant en cours ou ayant été exercée.

1.6 Instruments financiers - Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, autres actifs courants, fournisseurs, autres dettes courantes, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à cinq catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les cinq catégories sont les suivantes :

- 1 - Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le groupe sur les exercices présentés.
- 2 - Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les valeurs mobilières de placement éventuelles. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture.
- 3 - Prêts, créances et dettes : les éléments rentrant dans cette catégorie sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».
- ✓ Les actifs et passifs comptabilisés « au coût » concernent principalement les créances clients et les dettes fournisseurs ainsi que les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements). Ces éléments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le groupe à leur valeur nominale. En cas

de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation.

- ✓ Les actifs et passifs comptabilisés « au coût amorti » concernent essentiellement les dettes financières. Le coût amorti de ces éléments correspond à la valeur initiale de l'actif ou du passif diminuée des remboursements en principal, ajustée le cas échéant selon la méthode du taux d'intérêt effectif et corrigée d'une éventuelle dépréciation.

4 - Actifs disponibles à la vente : cette catégorie comprend les instruments non affectés à une des rubriques précédentes. Il s'agit des titres non consolidés. La valeur d'utilité des titres de participation non consolidés et des créances rattachées est évaluée en tenant compte des perspectives de rentabilité, de la probabilité de recouvrement des créances et de la quote-part de situation nette détenue par le groupe. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur inscrite au bilan, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

5 - Instruments dérivés : non applicable dans le groupe sur les exercices présentés.

1.7 Informations sectorielles

Le groupe MGI COUTIER n'a défini qu'une seule activité sectorielle dont l'objet est la conception, la réalisation et la livraison de composants, pièces ou fonctions pour l'automobile.

1.8 Facteurs de risques

Le groupe MGI COUTIER exerce plus de 90% de son activité dans le secteur de la première monte automobile en tant qu'équipementier. Les risques inhérents à ce secteur d'activité sont donc également susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité ou la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, le groupe MGI COUTIER réalise directement 39% environ de son chiffre d'affaires avec le groupe PSA et 24% environ avec le groupe Renault (y compris Dacia et Samsung). Cette forte concentration du chiffre d'affaires sur deux constructeurs d'origine française entraîne des éléments supplémentaires de risques.

Note 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% détenu	Méthode de consolidation	Localisation
MGI Coutier SA (société mère)			Champfromier, France
Pays de Bray Sud SCI	100	intégration globale	Champfromier, France
Ningbo MGI Coutier	100	intégration globale	Cixi, Chine
MGI Coutier Tunisie	100	intégration globale	Mateur, Tunisie
MGI Coutier Italia	100	intégration globale	Asti, Italie
MGI Coutier Argentina	100	intégration globale	Cordoba, Argentine
MGI Coutier Brasil	100	intégration globale	Jundiai, Brésil
MGI Coutier UK Ltd	100	intégration globale	Minworth, UK
MGI Coutier Turquie	100	intégration globale	Bursa, Turquie
MGI Coutier Espana	100	intégration globale	Vigo, Espagne
MGI Coutier Mejico	100	Intégration globale	Saltillo, Mexique
MEIPL Ltd	50	Intégration proportionnelle	Pune, Inde
MGI Coutier Rom	100	intégration globale	Timisoara, Roumanie
MGI Coutier Ilia	50	Intégration proportionnelle	Ghaemshahr, Iran
EPPL	30	Mise en équivalence	Pune, Inde
Voss Exotech	24	Mise en équivalence	Pune, Inde

L'ensemble des filiales du groupe MGI Coutier clôture leur exercice social le 31 décembre de chaque année à l'exception des sociétés MEIPL, EPPL, Voss Exotech et MGI Coutier Ilia dont l'exercice social est clos le 31 mars de chaque année.

Compte tenu de la décision 2008 du Directoire de fermer la filiale mexicaine, les actifs et passifs de cette entité ont été présentés en actif disponible à la vente.

Note 3 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France	Europe de l'Ouest	Reste du monde	Eliminations Internes	Total
Au 31 décembre 2008					
Ventes totales	301 080	89 674	103 804	(74 684)	419 874
Résultat opérationnel courant	11 538	(1 304)	(9 072)	-	1 162
Au 31 décembre 2007					
Ventes totales	339 052	102 778	99 890	(85 135)	456 585
Résultat opérationnel courant	17 975	1 667	723	-	20 365

La ventilation des immobilisations (incorporelles, corporelles et financières) par zone géographique s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Valeurs Nettes
France	213 832	71 241
Europe de l'Ouest	40 137	14 180
Reste du Monde	29 143	14 005
Total immobilisations	283 112	99 426

Note 4 REVENUS ET CHARGES DIVERSES NETS (TES)

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Coûts de restructuration (nets)	(882)	(1 031)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	(136)	(202)
Autres	91	35
Total	(927)	(1 198)

Note 5 RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts bancaires sur financement à court et moyen terme	(5 036)	(4 518)
Gains et (pertes) de change nets (tes)	(328)	(161)
Autres produits (charges)	(512)	107
Total	(5 876)	(4 572)

Note 6 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Impôts courants	(216)	(5 596)
Impôts différés	(2 104)	902
Total	(2 320)	(4 694)

Le calcul de l'impôt est réalisé individuellement au niveau de chaque entité fiscale consolidée. Les positions d'impôts différés ont été reconnues en tenant compte d'un taux global de 33,33%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(5 641)
Bénéfices non soumis à imposition (exonération temporaire)	(1 531)
Utilisation de déficits antérieurs	(2 318)
Pertes sans crédit d'impôt	14 310
Différences permanentes	2 141
Base imposable	6 961
Impôt au taux normatif de 33,33%	(2 320)
Autres impacts	-
Charge d'impôt effective	(2 320)

Note 7 SURVALEURS

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Valeur nette au 1er janvier	7 904	8 101
Acquisitions de l'exercice	-	-
Compléments de prix sur acquisitions antérieures à l'exercice	-	-
Ajustement des valeurs d'actif et passif d'activités acquises antérieurement à l'exercice	-	(197)
Cessions	(196)	-
Ecart de conversion	-	-
Dépréciation	-	-
Montant net	7 708	7 904
Dépréciation au 31 décembre	(22 819)	(22 819)

Les survaleurs concernent principalement MGI Coutier España et MGI Coutier SA.

Note 8 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2008	11 885	1 745	13 630
Acquisitions	167	11	178
Cessions	(382)	-	(382)
Ecart de conversion et autres	(26)	(64)	(90)
Valeur au 31 décembre 2008	11 644	1 692	13 336
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2008	(11 656)	(1 478)	(13 134)
Amortissements	(121)	(71)	(192)
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	225	-	225
Ecart de conversion et autres	132	(1)	131
Valeur au 31 décembre 2008	(11 420)	(1 550)	(12 970)
Montants nets comptabilisés au 31.12.2008	224	142	366

En 2008 et 2007, aucun coût de développement n'a été immobilisé du fait que les critères de capitalisation n'ont pas été remplis. En effet, pour être immobilisés, les coûts de développement engagés dans le cadre d'un projet d'un nouveau produit ou d'une évolution significative d'un produit existant doivent satisfaire six critères. Parmi ces critères, il en est un qui impose de démontrer l'existence d'un marché pour la production issue du projet. L'existence du marché est démontrée lorsque le Groupe a reçu l'homologation des constructeurs et que les volumes proposés par les constructeurs génèrent une rentabilité suffisante. Or les frais de développement correspondants sont encourus à un stade du projet antérieur à l'homologation des constructeurs. Le montant des frais de recherche et développement inscrits en charges au cours de l'exercice 2008 s'élève à 21,1 millions d'euros (22,5 millions d'euros en 2007).

Note 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques Matériel & Outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Montants bruts comptabilisés						
Valeur au 1er janvier 2008	7 722	50 991	148 220	25 227	3 105	235 265
Acquisitions	21	98	15 650	1 365	(2 224)	14 910
Cessions	(73)	(148)	(7 902)	(807)	-	(8 930)
Ecart de conversion et autres	(277)	(265)	(2 040)	(186)	-	(2 768)
Valeur au 31 décembre 2008	7 393	50 676	153 928	25 599	881	238 477
Cumul amortissements et pertes de valeur						
Valeur au 1er janvier 2008	-	(20 220)	(107 505)	(15 039)	-	(142 764)
Amortissements	(5)	(1 826)	(11 636)	(1 726)	-	(15 193)
Pertes de valeur nettes	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	9	8 015	871	-	8 895
Ecart de conversion et autres	(80)	23	(419)	(335)	-	(811)
Valeur au 31 décembre 2008	(85)	(22 014)	(111 545)	(16 229)	-	(149 873)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2008	7 308	28 662	42 383	9 370	881	88 604

L'analyse des biens acquis en crédit-bail selon leur nature est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs Nettes
Terrains	266	-	266
Constructions	19 248	(15 718)	3 530
Installations techniques	6 124	(6 124)	-
Autres immobilisations	406	(406)	-
Total	26 044	(22 248)	3 796

Les terrains situés en France ont été comptabilisés en juste à valeur à dire d'expert. Ce mode de comptabilisation a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles nettes de 3 500 milliers d'euros par rapport à une comptabilisation sur la base du coût historique. Les capitaux propres et les impôts différés passifs ont été affectés à hauteur respectivement de 2 333 milliers d'euros et 1 167 milliers d'euros par cette revalorisation des terrains.

Note 10 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2008	237	2 312	2 549
Acquisitions	233	492	725
Cessions	(26)	(86)	(112)
Ecarts de conversion et autres	(85)	(148)	(233)
Valeur au 31 décembre 2008	359	2 570	2 929
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2008	-	(295)	(295)
Amortissements	-	-	-
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	-	22	22
Ecarts de conversion et autres	-	-	-
Valeur au 31 décembre 2008	-	(273)	(273)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2008	359	2 297	2 656

Note 11 IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts différés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Réévaluation terrains France à dire d'expert	1 167	1 167
Amortissements accélérés à caractère fiscal	6 779	7 705
Crédits-Bails	3 015	3 096
Retraite	(1 221)	(1 347)
Provisions sur créances rattachées à des participations	921	2 845
Autres différences	131	(1 025)
Total	10 792	12 441

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été compensés dès lors qu'ils concernent une même entité fiscale.

Au niveau du groupe, les éventuels actifs d'impôts différés se rapportant aux déficits fiscaux constatés en fin d'exercice n'ont pas été reconnus sur certaines filiales du fait des incertitudes relatives à leur utilisation future. Les principaux déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2008 (hors filiales mises en liquidation) et non pris en compte dans les états financiers s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)
MGI Coutier Argentina	4 186
MGI Coutier Espagne	2 710
Total	6 896

Note 12 STOCKS

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Prov. Pour dépréciation	Valeur nette	31.12.2007
Matières, composants & marchandises	16 705	(4 100)	12 605	19 306
Produits intermédiaires et finis	17 605	(1 238)	16 367	17 246
En cours de production	15 013	(125)	14 888	23 264
Total	49 323	(5 463)	43 860	59 816

Note 13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Créances clients	71 271	119 838
Provisions pour dépréciation	(776)	(509)
Valeur nette	70 495	119 329

Les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Note 14 AUTRES CRÉANCES COURANTES

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Charges constatées d'avance	265	381
Créances d'impôt – MGI Coutier SA	6 688	919
Créances fiscales et autres	7 450	8 522
Avances et acomptes versés sur commandes	5 714	5 775
Valeur brute	20 117	15 597
Dépréciation	(1 051)	(909)
Valeur nette	19 066	14 688

L'ensemble des créances classées sous la rubrique « autres créances » est considéré comme étant à échéance à moins d'un an.

Note 15 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2008, le capital se compose de 2 674 104 actions d'un montant nominal de 8 euros. Le groupe familial détient 68,32% du capital et des droits de vote, dont 56,14% par la société Coutier Junior.

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a voté la distribution d'un dividende de 0,80 euro par action payable en numéraire, soit un dividende global de 2 139 milliers d'euros. Aucun versement de dividende ne sera demandé à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2009.

Note 16 PROVISIONS À LONG TERME

(en milliers d'euros)	31.12.2007	augmentations	Utilisations	Reprises sans Objet/Autres	31.12.2008
Indemnités de retraite & Fin de carrière	4 044	-	223	-	3 821
Autres provisions pour risques et charges	5 154	3 356	2 411	806	5 293
Total	9 198	3 356	2 634	806	9 114

Les indemnités de départ à la retraite ont été calculées conformément à la note 1.3 i).

Note 17 ENDETTEMENT FINANCIER NET

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 404	38 204
Crédits-bails	132	298
Autres financements moyen terme	372	668
Soldes créditeurs de banque	35 328	28 979
Sous-total dettes financières	70 236	68 149
Sous-total Disponibilités et équivalents de trésorerie	4 968	3 799
Endettement financier net	65 268	64 350

Au 31 décembre 2008, les dettes financières s'analysent comme suit selon leur échéance :

- ✓ à moins d'un an : 47 816 milliers d'euros (43 183 milliers d'euros en 2007)
- ✓ de un à cinq ans : 22 291 milliers d'euros (24 966 milliers d'euros en 2007)
- ✓ à plus de cinq ans : 129 milliers d'euros (0 millier d'euros en 2007)

Les dettes à taux fixe s'élèvent à 7 187 milliers d'euros et les dettes à taux variable à 63 049 milliers d'euros.

Par ailleurs, au 31 décembre 2008, les sociétés du groupe ne détiennent aucun contrat de couverture destiné à garantir un taux fixe maximum sur une partie des financements à taux variable mis en place.

Note 18 AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Avances et acomptes reçus	6 481	6 106
Produits constatés d'avance	869	533
Autres dettes	16 224	18 212
Total	23 574	24 851

Note 19 ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET ABANDONNÉS

Au 31 décembre 2008, le montant net attendu de la cession des titres détenus dans la société EPPL en Inde soit 485 milliers d'euros a été présenté dans la rubrique Actifs destinés à être cédés. La cession effective a été réalisée en mars 2009.

Le Directoire ayant pris la décision sur l'exercice 2008 de fermer la filiale mexicaine, les actifs et passifs de cette entité ont été présentés en actif disponible à la vente. L'actif net relatif à cette filiale s'élève à -393 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (actifs de 851 milliers d'euros, passifs de 1.244 milliers d'euros).

Note 20 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET GARANTIES ACCORDÉES

Au 31 décembre 2008, le montant des autres engagements au profit d'organismes financiers s'élève à :

- ✓ 11 402 milliers d'euros, au titre des cautions accordées par la société-mère en faveur des filiales étrangères du groupe, dont :
 - MGI Coutier Argentina : 1 605 milliers d'euros ;
 - MGI Coutier Espana : 3 500 milliers d'euros ;
 - MGI Coutier Turquie : 1 922 milliers d'euros ;
- ✓ 1 219 milliers d'euros, au titre d'hypothèques ou de garanties accordées sur des actifs non financiers (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières du groupe).

Note 21 ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2008, le groupe ne détient aucune action propre.

Note 22 EFFECTIFS

La ventilation des effectifs par catégorie s'analyse comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
Cadres	320	332
Employés et techniciens	1 647	1 743
Ouvriers	2 235	2 755
Total	4 202	4 830

Au 31 décembre 2008, le total de l'effectif du Groupe MGI Coutier s'élève à 4 202 personnes, dont 2 034 en France. L'évolution des effectifs est la suivante :

	31.12.2008	31.12.2007
MGI COUTIER	2 034	2 230
Total France	2 034	2 230
MGI COUTIER TUNISIE	508	690
MGI COUTIER ARGENTINA	135	155
MGI COUTIER NINGBO	260	350
MGI COUTIER BURSA	332	389
MGI COUTIER BRASIL	201	175
MGI COUTIER UK	122	133
MGI COUTIER ESPANA	309	379
MGI COUTIER MEJICO	10	71
MEIPL	57	56
MGI COUTIER ROM	208	165
MGI COUTIER ENGINEERING	0	11
MGI COUTIER ILIA	26	26
Total	4 202	4 830

Note 23 INSTRUMENTS FINANCIERS

Rubriques du bilan – Exercice 2008 (en milliers d'euros)	Désignation des instrum. financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif			
Titres non consolidés et créances rattachées	A	1 489	1 489
Autres actifs financiers non courants	D	1 167	1 167
Clients et comptes rattachés	D	70 495	70 495
Autres actifs courants (hors charges constatées d'avance)	D	18 801	18 801
Trésorerie et équivalent de trésorerie	B	4 968	4 968
Passif			
Dettes financières (part à plus et à moins d'un an)	C	34 908	34 908
Dettes sur acquisition de titres (part à plus et à moins d'un an)	C	-	-
Concours bancaires courants	D	35 328	35 328
Fournisseurs et comptes rattachés	D	48 546	48 546
Autres dettes courantes (hors produits constatés d'avance)	D	22 705	22 705

A – actifs disponibles à la vente

B – Actifs et passifs en juste valeur par le résultat

C – Actifs et passifs évalués au coût amorti

D – Actifs et passifs évalués au coût

Note 24 RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations allouées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, à raison des fonctions qu'ils exercent au sein des entreprises contrôlées du groupe MGI Coutier, ne peut être dissocié du montant global des rémunérations qui leur sont versées par MGI Coutier SA.

Les rémunérations versées aux membres du Directoire concernant MGI Coutier SA s'élèvent au total à 1 160 553 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 (1 102 565 euros en 2007), tandis que celles accordées aux membres du conseil de Surveillance s'élèvent à 113 844 euros (111 296 euros en 2007).

Note 25 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Conformément à la septième résolution de l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004, le Directoire avait attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 euros de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options avait été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucun dirigeant de la société n'a bénéficié de ces options de souscription. Aucune option n'a été exercée à l'échéance qui était au plus tard le 23 août 2008.

Note 26 RISQUES ET LITIGES

1°) RISQUES DE MARCHÉ

Risques liés à la fluctuation des taux de change

MGI COUTIER exerce une activité qui repose essentiellement sur des usines de proximité. De ce fait, le groupe est peu soumis aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers. Aucune couverture des risques de change n'a été mise en place.

Risques liés aux prix des matières premières

Les principales matières premières utilisées par le groupe MGI COUTIER sont les matières plastiques et l'acier. Le Groupe n'a historiquement jamais mis en place de couverture pour réduire son exposition aux fluctuations des matières premières.

Risques de taux

Le résultat net du Groupe peut être influencé par l'évolution des taux d'intérêt dans la mesure où ceux-ci ont un impact direct sur le coût de l'endettement. MGI COUTIER considère que les risques de taux sont indissociables de toute politique de financement. Aucune couverture des risques de taux n'a donc été mise en place.

Risques de liquidité

MGI COUTIER doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement, mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel. Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme, d'une part, de ressources à long terme venant sécuriser sur une longue période la totalité de son endettement net (lignes de crédit moyen terme) et, d'autre part, d'instruments financiers à court terme (escompte en compte). Toutes les lignes de crédit moyen terme octroyées à MGI Coutier SA depuis l'exercice 2003 font l'objet de covenants financiers. Sur la base de l'historique des dix dernières années, ces covenants ont toujours été respectés sauf sur l'exercice 2001. Par ailleurs, la trésorerie de MGI COUTIER est suivie quotidiennement, celle de ses filiales mensuellement.

2°) RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Risques liés à l'environnement

Les activités de MGI COUTIER sont soumises dans les différents pays dans lesquels elles sont exercées à des réglementations environnementales diversifiées et évolutives lui imposant de respecter des normes toujours plus strictes en matière de protection de l'environnement, notamment quant aux émissions dans l'air et dans l'eau, à l'utilisation de substances dangereuses et à l'élimination

des déchets. Pour s'inscrire dans cette démarche, MGI COUTIER a mis en œuvre une politique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement en faveur de ses employés et du respect de son environnement dans le cadre de la norme ISO 14001. En France, les chefs d'établissement et à l'étranger les Directeurs de Filiale sont responsables de la gestion et du suivi des risques liés à l'environnement en coordination avec le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Risques liés aux produits et services vendus

MGI COUTIER est exposé aux risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Les risques actuels sont raisonnablement provisionnés. MGI COUTIER est également soumis aux risques d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages. Pour se prémunir de ce risque, MGI COUTIER a souscrit une police d'assurance responsabilité civile garantissant les conséquences financières de ces réclamations. Cependant, la responsabilité de MGI COUTIER envers ses clients est le plus souvent illimitée alors que les couvertures d'assurance sont systématiquement plafonnées. Il existe donc un risque résiduel théorique.

3°) AUTRES RISQUES

Risques liés à la dépendance vis-à-vis du secteur automobile et de la clientèle

Les revenus de MGI COUTIER dépendent directement du niveau de la production automobile mondiale, en particulier en Europe, en Turquie et en Amérique du Sud. Cette production peut être affectée par la situation économique générale, par des programmes gouvernementaux, notamment d'incitations à l'achat de véhicules, par des accords commerciaux, par des évolutions de la réglementation et par les problèmes sociaux (dont les grèves et arrêts de travail). Par ailleurs, MGI COUTIER réalise plus de 60% de son activité directement auprès des deux constructeurs PSA et Renault. Les performances de ces deux constructeurs ont donc une incidence considérable sur les revenus de MGI COUTIER.

Risques liés aux nouveaux projets

Toute acceptation d'un nouveau projet fait l'objet d'une étude de rentabilité standardisée avec des critères de rentabilité et de retour sur investissements fixés par le Directoire. Une fois le projet accepté, il est suivi, de son démarrage jusqu'à la mise en production « série », avec des jalons où toutes les données financières et techniques sont analysées et corrigées si besoin.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis des nouveaux modèles

Les contrats de fourniture prennent la forme de commandes ouvertes pour tout ou partie des besoins en équipement d'un modèle de véhicule, sans garantie de volume. Ils sont consentis distinctement pour chacune des fonctions d'un véhicule et sont généralement valables pour la durée de vie du modèle. Le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de MGI COUTIER peuvent donc être affectés par l'échec commercial d'un modèle et/ou par le fait que MGI COUTIER ne soit pas retenu sur une nouvelle génération de modèle. En outre, il peut arriver dans certains cas que le constructeur se réserve le droit de changer de fournisseur de manière discrétionnaire pendant la vie du modèle. Cependant, ces risques sont largement répartis dans la mesure où MGI COUTIER offre une large gamme de produits, installés ou mis en œuvre sur un grand nombre de références de véhicules.

Risques liés à la dépendance contractuelle

MGI COUTIER opère avec de nombreux fournisseurs, ce qui réduit significativement le risque de dépendance de ses résultats à un contrat ou à une clause contractuelle spécifique.

Risques clients

Chaque mois, la Direction Financière diffuse l'état des encours et des échus par client de même qu'un état synthétique sur les litiges par Division. Depuis l'exercice 2006, une assurance-crédit a été mise en place afin de réduire les risques d'impayés sur une partie du périmètre France et Espagne.

Risques sociaux

MGI COUTIER considère que ses relations avec ses salariés sont, dans l'ensemble, bonnes. Toutefois, bien que la politique sociale de MGI COUTIER vise à minimiser les risques sociaux, MGI COUTIER n'est pas à l'abri de mouvements sociaux qui pourraient avoir une incidence sur ses activités et ses résultats.

Risques liés à la propriété intellectuelle (brevets)

Le savoir-faire industriel de MGI COUTIER et les innovations issues de la Recherche du groupe font, dans la mesure du possible et lorsque l'enjeu technologique le justifie, l'objet de dépôts de brevets visant à protéger la propriété intellectuelle. Le périmètre géographique et la durée de protection sont conformes à la pratique du secteur et adaptés aux besoins des Divisions ; ils font l'objet de revues systématiques et régulières. Si les risques de contrefaçon existent, cette approche constitue une arme juridique efficace pour lutter contre elle.

Note 27 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en euros)	MAZARS SA - MAZARS			ORFIS SA – ORFIS BAKER TILLY		
	Montant (HT)	%		Montant (HT)	%	
	(N)	(N)	N	N-1	N	N-1
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
- Emetteur	70 700	69 350	61,4	60 200	59 050	66,7
- Filiales intégrées globalement	44 466	35 090	38,6	39 571	29 435	33,3
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :						
- Emetteur	-	-		-	-	
- Filiales intégrées globalement	-	-		-	-	
Sous-total	115.166	104.440	100%	99.771	88.485	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social	-	-		-	-	
Autres	-	-		-	-	
Sous-total	-	-	/	-	-	/
Total	115.166	104.440	100%	99.771	88.485	100%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Orfis Baker Tilly SA

149, boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- ✓ le contrôle des comptes consolidés de la société MGI COUTIER SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 0 – « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités de présentation des états financiers au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 suite à la décision de fermeture de la filiale mexicaine.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables et jugements significatifs concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisés dans un contexte de forte dégradation du marché automobile mondial, et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'activité de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 1.3 k) de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne, le 10 juin 2009

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA

Mazars

Michel Champetier

Frédéric Murel

ACTIF

Notes	n°	31/12/08		31/12/07
		Montants bruts	Amort ou provisions	Montants nets
Immobilisations Incorporelles	3.1			
Concessions, brevets		14 707	13 065	1 642
Immobilisations Corporelles	3.1			
Terrains		598	94	504
Constructions		18 025	9 026	8 999
Instal techn,mat et outillages		98 348	74 524	23 824
Autres immo corporelles		17 557	11 052	6 505
Immo en cours, av et acptes		284		284
		134 812	94 696	40 116
Immobilisations Financières	3.2			
Particip & créances rattachées		78 287	33 391	44 896
Autres immo financières		798	274	524
		79 085	33 665	45 420
Stocks	3.3	30 471	4 308	26 163
Avances & Acptes Versés/Cdes		2 682		2 682
Créances				
Clients et cptes rattachés	3.4	41 567	681	40 886
Autres créances	3.5	8 708	244	8 464
		50 275	925	49 350
Disponibilités et Valeurs Mobilières	3.6	5 708		5 708
Charges Constatées d'Avance		179		179
Ecarts de Conversion Actif		23		23
Total de l'Actif		317 942	146 659	171 283

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.08	31.12.07
Capitaux Propres		3.8		
Capital social			21 393	21 393
Primes de fusion et d'apport			9 704	9 704
Réserve légale			2 139	2 139
Réserves réglementées			41	41
Autres réserves				
Report à nouveau			21 527	16 384
Acomptes sur dividendes				
Résultat de l'exercice			(9 004)	7 281
Provisions réglementées		3.8	20 364	21 312
Situation Nette Avant Répartition			66 164	78 254
Provisions pour Risques & Charges		3.9	3 358	3 531
Dettes				
Dettes financières		3.10	28 914	27 775
Associés - dettes financières diverses		3.10	6 317	12 226
Fournisseurs et comptes rattachés			44 505	80 339
Dettes fiscales et sociales		3.11	9 747	14 668
Autres dettes		3.11	12 269	6 347
			101 752	141 355
Produits constatés d'Avance				428
Ecarts de Conversion Passif			9	3
Total du Passif			171 283	223 571

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2008
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

Notes	n°	31.12.08 (12 mois)	31.12.07 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.2	301 080	339 052
Variation de la production stockée		(6 409)	(1 736)
Subventions d'exploitation		28	30
Autres produits d'exploitation		3 365	4 577
PRODUITS D'EXPLOITATION		298 064	341 923
Achats		(93 842)	(113 835)
Variation de stocks et encours		(1 338)	269
Autres achats et charges externes		(104 793)	(120 512)
VALEUR AJOUTEE		98 091	107 845
Impôts et taxes		(7 209)	(6 554)
Charges du personnel		(76 449)	(78 351)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		14 433	22 940
Dotations aux amortissements		(8 686)	(7 895)
Reprises et (dotations) aux provisions		103	2 618
Autres produits et (charges)		(329)	(830)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 521	16 833
Produits et (charges) financières	4.3	(18 486)	(5 139)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(12 965)	11 694
Produits et (charges) exceptionnels	4.4	909	700
Participation des salariés			(1 278)
RESULTAT AVANT IMPOTS		(12 056)	11 116
Provisions pour impôts	4.5	3 052	(3 835)
RESULTAT NET		(9 004)	7 281

I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de MGI Coutier SA consiste à concevoir, développer, produire des outillages et des pièces automobiles et à les commercialiser notamment auprès des constructeurs automobiles français et étrangers, ainsi que d'autres équipementiers automobiles. Sa vocation est d'être à la fois concepteur, industriel, et assembleur de fonctions.

MGI Coutier SA assure également la coordination des activités industrielles et financières auprès de l'ensemble des filiales du groupe MGI Coutier, dont elle est la société mère.

Les comptes annuels sont établis en milliers d'euros. Ils sont comparables d'un exercice à l'autre.

II PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

a) Incorporelles

Les frais d'études et de développement sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les fonds de commerce sont comptabilisés sur la base de leur valeur d'apport. Les fonds de commerce figurant au bilan font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée à partir de critères liés à la rentabilité constatée et les perspectives

d'avenir de l'activité concernée. Suite à l'application au 1er janvier 2005 du règlement 2002-10, la société MGI COUTIER n'amortit plus les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan.

Les logiciels de micro-informatique sont amortis sur une durée de 12 mois. Les autres progiciels ou dépenses engagés lors de la mise en place d'un nouveau système d'information (SAP) sont immobilisés et amortis sur une durée de trois ans.

Les brevets sont amortis sur leur durée de protection.

b) Corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées d'amortissement retenues peuvent être résumées comme suit :

✓ Constructions	25 à 40 ans
✓ Agencements des constructions	5 à 10 ans
✓ Installations techniques	6 à 10 ans
✓ Matériels et outillages industriels	6 à 10 ans
✓ Installations générales	10 ans
✓ Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

Les amortissements complémentaires, résultant de l'application de dispositions fiscales (dégressif, exceptionnel), sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en "provisions réglementées".

c) Financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité,

2.3 Créances rattachées à des participations

A compter du 2 janvier 2002, le groupe MGI Coutier a mis en place des conventions de trésorerie entre l'ensemble des filiales du groupe. Celles-ci stipulent que toutes les créances et dettes commerciales intragroupe échues depuis plus d'un mois et non remboursées sont considérées comme des avances de trésorerie. Le règlement de ces avances n'étant pas planifié, elles sont comptabilisées sous les rubriques « créances rattachées à des participations » ou « dettes rattachées à des participations ».

2.4 Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production et les frais financiers.

Les provisions nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence, ou ceux pour lesquels le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation. Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable aux clients.

2.5 Créances clients

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées selon des critères d'ancienneté des créances non recouvrées. Une provision est également enregistrée chaque fois qu'un litige réel et sérieux est constaté, ou qu'un client fait l'objet d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des créances clients sont également calculées selon des critères d'ancienneté pour les factures non recouvrées, et suivant les modalités suivantes :

- provision égale à 25% du montant hors taxes des créances non recouvrées pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 150 jours et de moins de 360 jours.
- provision égale à 100% du montant hors taxes des créances non recouvrées, pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 360 jours.

2.6 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions

jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.7 Engagements de retraite

Les droits acquis par les membres du personnel au titre des indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnés. Ils sont néanmoins évalués et leur montant à la clôture de l'exercice est mentionné en engagements financiers (cf. note 5.1).

Les engagements de retraite sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. Les estimations ont été réalisées sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 1,5% pour les cadres (idem pour les non cadres), d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel.

Les médailles du travail ne font pas l'objet de provisions pour risques et charges car les engagements correspondants ne sont pas significatifs. Les conventions collectives qui s'appliquent aux établissements de MGI Coutier ne prévoient pas cette obligation et les usages de la société restent accessoires en la matière.

2.8 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel comprend notamment les produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Les charges et produits exceptionnels comprennent notamment les dotations ou reprises relatives aux amortissements dérogatoires, les produits de cessions d'actifs et les produits et charges non liés à l'activité courante.

2.9 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de change en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

III NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2007	Augment.	Diminutions	31.12.2008
Autres immobilisations incorporelles	14 937	151	381	14 707
Terrains	649	22	73	598
Constructions	17 306	735	16	18 025
Installations techniques, matériel et outillages	97 536	8 894	8 082	98 348
Autres immobilisations corporelles	17 518	945	906	17 557
Immobilisations en cours, avances et acptes	410	-	126	284
Valeurs brutes	148 356	10 747	9 584	149 519
Amort. Autres immob. incorporelles	(13 254)	(193)	382	(13 065)
Provisions terrains	(87)	(7)	-	(94)
Amort. Constructions	(8 404)	(632)	10	(9 026)
Amort. Installat. Techn.	(74 818)	(6 787)	7 081	(74 524)
Amort. Autres immob.	(10 848)	(1 067)	863	(11 052)
Total amort./prov.	(107 411)	(8 686)	8 336	(107 761)
Valeur nette	40 945	2 061	(1 248)	41 758

Les « autres immobilisations incorporelles » s'analysent comme suit au 31 décembre 2008 :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements	Montant net
Logiciels	7 664	(7 623)	41
Fonds commercial	6 327	(4 726)	1 601
Autres immobilisations incorporelles	716	(716)	-
Total	14 707	(13 065)	1 642

Les frais de Recherche & Développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 15 922 milliers d'euros (15 846 milliers sur l'exercice 2007).

3.2 Immobilisations financières

en milliers d'euros)	31.12.2007	Augment.	Diminutions	31.12.2008
Participations	45 613	6 891	-	52 504
Créances rattachées à des participations	25 388	7 962	7 567	25 783
Autres immob. Fin.	1 190	44	436	798
Valeurs brutes	72 191	14 897	8 003	79 085
Provisions sur titres de participation	(12 167)	(8 631)	342	(20 456)
Provisions sur créances rattachées	(8 325)	(7 470)	2 860	(12 935)
Provisions sur autres immobilisations	(288)	-	14	(274)
Total provisions	(20 780)	(16 101)	3 216	(33 665)
Valeur nette	51 411	(1 204)	(4 787)	45 420

3.3 Stocks

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Matières premières	7 849	9 185
Encours de production	8 664	11 077
Produits intermédiaires et finis	13 822	17 817
Marchandises	136	98
Valeur brute	30 471	38 177
Provisions pour dépréciation	(4 308)	(3 718)
Valeur nette	26 163	34 459

3.4 Créances clients

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Créances clients	41 567	77 791
Provisions pour dépréciation	(681)	(279)
Valeur nette	40 886	77 512

3.5 Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Créances Groupe	-	-
Créances hors Groupe	8 708	4 150
Valeur brute	8 708	4 150
Prov. Dépréciation	(244)	(244)
Valeur nette	8 464	3 906

3.6 Disponibilités et valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Disponibilités	5 708	13 069
Valeur nette	5 708	13 069

3.7 Échéances des créances et des dettes

Les créances sont exigibles à moins d'un an à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Échéances > 1 an
Créances rattachées S/ participations	25 783
Autres immobilisations financières	798
Créances clients provisionnées	681
Autres créances	244
TOTAL	27 506

Les dettes sont exigibles à un an au plus à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Exigibilité 1 à 5 ans	Exigibilité > 5 ans	Total
Emprunts	18 873	-	18 873
TOTAL	18 873	-	18 873

3.8 Capitaux propres

Le capital social se compose de 2 674 104 actions de 8 euros. Il existe une action de concert au sens de l'article 233-10 du Code de commerce entre les sociétés Coutier Junior, Coutier Senior (sociétés holdings familiales contrôlées par Messieurs André, Roger, les héritiers de Joseph Coutier et leur famille), et Messieurs André, Roger et les héritiers de Joseph Coutier, qui représentent 68,3% du capital et des droits de vote. Ces actionnaires ont passé une convention par laquelle ils ont décidé de se concerter pour mettre en œuvre une politique commune d'actionnaires vis-à-vis de la société. Cette convention a fait l'objet des déclarations réglementaires auprès des autorités de tutelle qui en ont assuré la publicité (Avis SBF n° 94-2365 du 29 juillet 1994). La durée de ce pacte d'actionnaires est de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de cinq ans chacune à moins que l'une des parties ne mette fin à son engagement avant l'expiration de la période. Les membres restant dans le pacte continueraient, dans ce cas, à être tenus par les obligations qui en résultent.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2008 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
Capitaux propres au 31/12/2007	78 254
Distribution de dividendes	(2 139)
Résultat de l'exercice	(9 004)
Mouvements sur les provisions réglementées	(947)
TOTAL	66 164

3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, qui correspondent notamment aux litiges en cours avec les tiers, aux mesures de licenciement, aux pertes latentes de change, s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31.12.2008
Provisions pour litiges	3 528	2 102	1 485	806	3 339
Provisions pour pertes de change	3	19	3	-	19
Total	3 531	2 121	1 488	806	3 358

3.10 Dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Dettes Groupe	6 317	12 226
Dettes hors Groupe :		
- Emprunts	28 673	27 509
- Intérêts à payer	197	220
- Autres	44	46
Total	35 231	40 001

3.11 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Organismes sociaux	4 641	5 458
Personnel	3 246	6 180
Etat (T.V.A., IS, etc.)	1 860	3 029
Avances et acomptes reçus	3 719	3 610
Autres dettes, charges à payer	8 550	2 738
Associés, dividendes à payer	-	-
Total	22 016	21 015

3.12 Entreprises liées

Les principaux postes au bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Créances rattachées à des participations	25 783	25 388
Clients et comptes rattachés	9 487	17 361
Autres immobilisations financières	343	343
Autres créances	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 299	17 807
Emprunts et dettes financières	6 317	12 226
Autres dettes	-	-

3.13 Comptes rattachés

Les produits à recevoir sont principalement constitués d'avoirs fournisseurs pour 7 milliers d'euros (103 milliers en 2007) et de factures à établir pour 3 259 milliers d'euros (5 948 milliers d'euros en 2007). Les charges à payer concernent principalement des factures non parvenues pour 11 770 milliers d'euros (12 220 milliers d'euros en 2007), des avoirs à établir pour 2 734 milliers d'euros (2 631 milliers d'euros en 2007) et des dettes fiscales et sociales pour 5 074 milliers d'euros (8 604 milliers d'euros en 2007).

3.14 Effets de commerce

Les créances clients comprennent un montant de 7 995 milliers d'euros (16 371 milliers d'euros en 2007) correspondant à des effets reçus non échus et non escomptés. Les dettes fournisseurs comprennent des effets à payer pour un montant de 17 014 milliers d'euros (36 720 milliers d'euros en 2007).

IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits et charges avec les entreprises liées

Les ventes à des entreprises liées se sont élevées à 29 144 milliers d'euros (34 690 milliers d'euros en 2007).

Les achats auprès des entreprises liées ont représenté 42 629 milliers d'euros (46 485 milliers d'euros en 2007).

Les produits financiers avec des entreprises liées se sont élevés à 1 199 milliers d'euros (1 118 milliers d'euros en 2007) (hors produits de participation et reprises sur provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

Les charges financières avec des entreprises liées se sont élevées à 578 milliers d'euros (558 milliers d'euros en 2007) (hors abandons de créances et dotations aux provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

4.2 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en France représente 175,5 millions d'euros, soit 58,3% du chiffre d'affaires total (60,4 % en 2007). Le chiffre d'affaires export représente 125,6 millions d'euros, soit 41,7% du chiffre d'affaires total (39,6 % en 2007).

4.3 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Produits des participations	82	85
Différences nettes de change	(13)	(56)
Dotations nettes aux provisions	(13 806)	(2 604)
Abandons de créances	(3 116)	(1 120)
Intérêts financiers et autres charges financières (nets)	(1 633)	(1 444)
Total	(18 486)	(5 139)

Les dotations aux provisions sur les titres de participation s'élèvent à 8 631 milliers d'euros (1 851 milliers d'euros en 2007). Elles concernent les filiales argentine, brésilienne, iranienne et roumaine. Il a été procédé à des reprises sur provisions sur les titres de participation pour un montant de 342 milliers d'euros (745 milliers d'euros en 2007). Cette reprise concerne exclusivement la filiale chinoise.

Les dotations aux provisions sur créances rattachées à des participations s'élèvent à 8 377 milliers d'euros (2 461 milliers d'euros en 2007) et concernent principalement les filiales mexicaine, brésilienne et iranienne. Des reprises ont été enregistrées sur l'exercice pour 2 860 milliers d'euros (1 003 milliers d'euros en 2007). Celles-ci concernent exclusivement la filiale roumaine.

4.4 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Amortissements et provisions (nets)	947	945
Cessions nettes d'actifs	(38)	(251)
Autres produits (charges)	-	6
Total	909	700

4.5 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant (et participation)	(12 965)	3 355	(9 610)
Résultat exceptionnel	909	(303)	606
Résultat comptable	(12 056)	3 052	(9 004)

4.6 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement fiscal futur de 6 561 milliers d'euros (6 436 milliers d'euros en 2007), sur la base d'un taux d'imposition de 33,33 %.

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 Retraite

Le montant cumulé des engagements liés aux indemnités de départ en retraite non provisionnées à la clôture de l'exercice, s'élève à 3 515 milliers d'euros. Les hypothèses de calcul sont précisées dans la note 2.7 ci-dessus.

5.2 Crédits-bails

La valeur d'origine des immobilisations acquises en crédit-bail s'élève à 26 044 milliers d'euros et leur valeur nette s'élèverait à 3 796 milliers d'euros si elles avaient été acquises en pleine propriété et amorties. L'échéancier des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
A un an au plus	315
A plus d'un an et cinq ans au plus	114
A plus de cinq ans	-

Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 500 milliers d'euros.

5.3 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société MGI COUTIER SA sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe MGI COUTIER.

5.4 Autres engagements financiers

Au 31 décembre 2008, les autres engagements au profit d'organismes financiers s'analysent comme suit :

- ✓ 11 402 milliers d'euros au titre des cautions accordées (20 234 milliers d'euros en 2007),
- ✓ 1 220 milliers d'euros au titre d'hypothèques ou de nantissements d'actifs à caractère financier (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières) (1 220 milliers d'euros en 2007),
- ✓ 17 242 milliers d'euros au titre des effets faisant l'objet d'un escompte en compte au 31 décembre 2008 (24 783 milliers d'euros en 2007),
- ✓ 14 869 milliers d'euros au titre de créances cédées à un factor (zéro en 2007).

5.5 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire s'élèvent au total à 1 160 552 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 (1 102 565 euros en 2007). Le montant total des rémunérations et jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance s'élève au total à 113 844 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 (111 296 euros en 2007).

5.6 Effectif moyen

	2008	2007
Cadres	284	297
ETAM	803	838
Ouvriers	1 126	1 153
Total	2 213	2 288

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales) (en euros sauf mention contraire)

EXERCICES CONCERNES	Du 1 01 04	Du 1 01 05	Du 1 01 06	Du 1 01 07	Du 1 01 08
NATURE DES INDICATIONS	au 31 12 04	au 31 12 05	au 31 12 06	au 31 12 07	au 31 12 08
✓ Capital en fin d'exercice					
a) Capital social en francs	-	-	-	-	-
Capital social en euros	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832
b) Actions existantes					
- nombre	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104
- valeur nominale des actions en francs	-	-	-	-	-
- valeur nominale des actions en euros	8	8	8	8	8
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	36 000	36 000	36 000	36 000	-
✓ Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	357 236 339	325 414 034	315 250 097	339 051 927	301 080 408
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	28 080 822	18 452 053	17 056 212	5 301 297	9 387 140
c) Impôts sur les bénéfices	6 528 138	613 984	1 011 377	3 834 821	(3 051 754)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	2 277 253	-	69 682	1 277 447	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	15 387 023	7 844 207	5 199 310	7 281 382	(9 003 615)
f) Résultat distribué	5 348 208	5 348 208	3 476 335	2 139 283	0*
✓ Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	7,21	6,67	6,38	0,07	4,65
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	5,75	2,93	1,94	2,72	-3,37
c) Dividende net attribué à chaque action	2,00	2,00	1,30	0,80	0,00*
✓ Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	2 788	2 618	2 392	2 288	2 213
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	66 185 216	64 983 184	62 424 160	59 060 536	57 380 405
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	24 917 232	22 852 401	20 461 932	19 290 360	19 068 867

* Il s'agit ici de la distribution de dividende que le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de juin 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Orfis Baker Tilly SA

149, boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard de Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MGI COUTIER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justifications des appréciations

Les estimations comptables et jugements significatifs concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisés dans un contexte de forte dégradation du marché automobile mondial conduisant à une plus grande difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-dessous :

- ✓ Comme indiqué dans la note 2.2 c) de l'annexe, la société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation qu'elle détient, lorsque la valeur d'utilité de ces titres est inférieure à leur coût d'acquisition. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des évaluations retenues à la clôture de l'exercice.
- ✓ Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 2.6 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ✓ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- ✓ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Villeurbanne, le 10 juin 2009

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA

Mazars

Michel Champetier

Frédéric Murel

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*sur les conventions et engagements
réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2008*

Orfis Baker Tilly SA

149, boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard de Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice sont présentés dans la partie I.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions et engagements sont présentés dans la partie II.

Fait à Villeurbanne, le 10 juin 2009

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA

Michel Champetier

Mazars

Frédéric Murel

1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avec MGI COUTIER ARGENTINA, la filiale argentine de MGI COUTIER SA

Recapitalisation

Personnes concernées :

Messieurs Henri TABORIN (Vice-président du Directoire de MGI Coutier SA ; Administrateur suppléant de MGI Coutier Argentina), Roger COUTIER (Président du Conseil de Surveillance de MGI Coutier SA; Administrateur suppléant de MGI Coutier Argentina), Jean-Louis THOMASSET (Membre du Directoire de MGI Coutier SA ; Administrateur suppléant de MGI Coutier Argentina).

Objet et nature :

Augmentation de capital en faveur de la filiale argentine par apport en numéraire pour un montant de 1 500 K€.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 14 février 2008.

1.2 Avec MGI COUTIER TURKIYE, la filiale turque de MGI COUTIER SA

Augmentation de capital

Personnes concernées :

Messieurs André COUTIER (Président du Directoire de MGI Coutier SA ; Vice-président du Conseil d'administration de MGI Coutier Turkiye) et Jean-Louis THOMASSET (Membre du Directoire de MGI Coutier SA ; Administrateur de MGI Coutier Turkiye).

Objet et nature :

Augmentation de capital en faveur de la filiale turque par incorporation de créances pour un montant de 3 449 K€. Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 4 décembre 2007.

1.3 Avec MGI COUTIER ROM SRL, la filiale roumaine de MGI COUTIER SA

Recapitalisation

Personnes concernées

Messieurs Henri TABORIN (Membre du Directoire de MGI Coutier SA ; Administrateur de MGI Coutier Rom) et André COUTIER (Président du Directoire de MGI Coutier SA ; Président du Conseil d'administration de MGI Coutier Rom).

Objet et nature :

Augmentation de capital en faveur de la filiale roumaine par incorporation de créances pour un montant de 1 943 K€.

Octroi par votre société d'un abandon de créances à sa filiale roumaine et comptabilisation d'une charge financière de 3 116 K€ sur l'exercice 2008.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil de Surveillance du 14 février 2008.

1.4 Avec Messieurs Henri Taborin, Roger Coutier et Jean-Louis Thomasset

Rémunération des membres du Directoire au titre de leurs fonctions techniques

Personnes concernées :

Messieurs Henri TABORIN (Membre du Directoire de MGI Coutier SA), Roger COUTIER (Président du Conseil de Surveillance de MGI Coutier SA) et Jean-Louis THOMASSET (Membre du Directoire de MGI Coutier SA).

Objet et nature :

A compter du 1er mai 2008, au titre des fonctions techniques occupées dans la société, la rémunération annuelle des membres du Directoire s'établit à :

- Monsieur Henri Taborin	199 200 euros
- Monsieur Jean-Louis Thomasset	198 000 euros
- Monsieur Roger Coutier	199 200 euros

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 mai 2008.

1.5 Avec MGI COUTIER ESPAÑA, la filiale espagnole de MGI COUTIER SA

Lettre de confort

Personnes concernées :

Messieurs André COUTIER (Président du Directoire de MGI Coutier SA ; Président du Conseil d'administration de MGI Coutier España), Roger COUTIER (Président du Conseil de Surveillance de MGI Coutier SA ; Administrateur de MGI Coutier España) et Jean-Louis THOMASSET (Membre du Directoire de MGI Coutier SA ; Vice-président de MGI Coutier España).

Objet et nature :

Lettre de confort signée en faveur de Caixanova Vigo pour un prêt octroyé à MGI COUTIER ESPAÑA pour un montant de 3,5 M€.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 mai 2008.

2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS et DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec la SCI BRAY SUD

2.1.1 Facturation d'un loyer concernant l'usine de GOURNAY

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

une charge de 95 174 euros, correspondant au loyer annuel, a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2008.

2.2 Avec les sociétés MGI Coutier Argentina, MGI Coutier Ningbo, MGI Coutier UK, MGI Coutier Turquie, MGI Coutier Mejico, MGI Coutier España, MGI Coutier Brasil, MGI Coutier Tunisie, MGI Coutier Roumanie, MGI Coutier Ilia

2.2.1 Facturation par MGI Coutier d'une redevance se rapportant à la marque MGI Coutier, sur la base de 1,2% du montant du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages).

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

A compter de l'exercice 2008, les redevances de marque peuvent être réajustées en fonction du coût réel dans une logique de coûts + 6% de marge indépendamment des taux convenus (décision du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2008).

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- Ningbo MGI Coutier	66 196 euros
- MGI Coutier Turquie	193 866 euros
- MGI Coutier Argentine	53 111 euros
- MGI Coutier UK	223 254 euros
- MGI Coutier Espana	524 351 euros
- MGI Coutier Mejico	45 836 euros
- MGI Coutier Brasil	156 362 euros
- MGI Coutier Tunisie	12 979 euros
- MGI Coutier Roumanie	74 050 euros

2.2.2 Facturation par MGI Coutier des frais de recherche calculés sur la base de 0,5% du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces uniquement)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- Ningbo MGI Coutier	2 288 euros
- MGI Coutier Turquie	83 852 euros
- MGI Coutier Argentine	21 076 euros
- MGI Coutier Espana	57 921 euros
- MGI Coutier UK	95 535 euros
- MGI Coutier Mejico	7 827 euros
- MGI Coutier Brasil	72 018 euros
- MGI Coutier Tunisie	6 187 euros
- MGI Coutier Roumanie	34 641 euros

2.2.3 Facturation par MGI COUTIER d'une redevance relative aux frais de mandats correspondant à 1,8% ou 2,2% du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

A compter de l'exercice 2008, les frais de mandat facturés peuvent être réajustés en fonction du coût réel dans une logique de coûts + 6% de marge indépendamment des taux convenus (décision du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2008)

Les taux de redevance retenus pour l'exercice 2008 sont :

- 1,8% pour les filiales étrangères n'utilisant pas SAP (idem 2007),
- 2,2% pour les filiales étrangères utilisant SAP (contre 2,4% en 2007 – Décision du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2008).

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- Ningbo MGI Coutier	104 130 euros
- MGI Coutier Turquie	467 761 euros
- MGI Coutier Argentine	78 044 euros
- MGI Coutier UK	415 873 euros
- MGI Coutier Espana	904 986 euros
- MGI Coutier Mejico	68 601 euros
- MGI Coutier Brasil	204 097 euros
- MGI Coutier Tunisie	575 766 euros
- MGI Coutier Roumanie	108 143 euros

2.2.4 Facturation par MGI COUTIER de frais de coordination et d'animation commerciale apportées par les divisions de MGI COUTIER aux filiales sur la base de 0,5% du montant du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- Ningbo MGI Coutier	2 440 euros
- MGI Coutier Turquie	90 122 euros
- MGI Coutier Argentine	24 355 euros
- MGI Coutier UK	103 443 euros
- MGI Coutier Espana	58 218 euros
- MGI Coutier Mejico	7 827 euros
- MGI Coutier Brasil	73 147 euros
- MGI Coutier Tunisie	6 187 euros
- MGI Coutier Roumanie	34 641 euros

2.2.5 Facturation par MGI COUTIER de frais de prestations d'études et développement au coût réel payé cash ou à défaut à hauteur de 4% du chiffre d'affaires spécifique (chiffre d'affaires réalisé par les filiales et se rapportant aux outillages/pièces développés en France)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

A compter de 2008, la redevance de 4 % du chiffre d'affaires spécifique est limitée à une durée de 6 ans (décision du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2008).

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- MGI Coutier Turquie	520 080 euros
- MGI Coutier UK	271 790 euros
- MGI Coutier Espana	324 551 euros
- MGI Coutier Mejico	8 934 euros
- MGI Coutier Brasil	189 260 euros
- MGI Coutier Ilia	6 596 euros

2.3 Avec les sociétés MGI Coutier Argentina, MGI Coutier Turquie, MGI Coutier UK, MGI Coutier Espana, MGI Coutier Mejico, MGI Coutier Tunisie, MGI Coutier Ningbo, MGI Coutier Brasil, MGI Coutier Roumanie, MGI Coutier Service, SCI Bray Sud

Transformation des dettes commerciales en dettes financières pour l'ensemble des créances et dettes commerciales intra groupe échues depuis plus d'un mois

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Le taux d'intérêt appliqué en 2008 correspond au taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Les charges et produits financiers suivants ont été comptabilisés en application de ces conventions de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

(en euros)	Charges Financières	Produits Financiers
- MGI Coutier Espana	68 707	
- MGI Coutier UK	85 485	
- MGI Coutier Argentina		131 410
- Ningbo MGI Coutier		84 312
- MGI Coutier Turquie		69 316
- MGI Coutier Tunisie		45 620
- MGI Coutier Mejico		441 423
- MGI Coutier Brasil		144 241
- MGI Coutier Roumanie		280 840
- MGI Coutier Services		1 746
- SCI BRAY SUD	2 582	

2.4 Avec MEIPL, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Facturation de Royalties

Objet et nature :

Refacturation de royalties faisant suite au transfert de savoir-faire portant sur les produits « conduits en carburant », ainsi qu'aux activités de conseil dans les domaines suivants : finance, juridique, développement industriel, achats, DSI, qualité, marketing, développement commerce international.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Facturation par votre société de royalties calculés sur la base du « Net selling price » des produits vendus par la filiale MEIPL. Les taux suivants ont été appliqués pour calculer les royalties :

- ✓ 0,95% sur la base du « Base Domestic Turnover »
- ✓ 2,85% sur la base du « New Domestic Turnover »
- ✓ 4,00% sur la base du « Export Turnover ».

Les produits comptabilisés sur l'exercice 2008 s'élèvent au total à 75 244 euros.

2.5 Avec EPPL, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Facturation de Royalties

Objet et nature :

Refacturation de royalties faisant suite au transfert de savoir-faire technique portant sur les répartiteurs d'air, couvre-culasse, support batteries, conduits électriques, aérateurs, charnières et systèmes d'ouverture, ainsi qu'aux activités de conseil dans les domaines suivants : finance, juridique, développement industriel, achats, DSI, qualité, marketing, développement commerce international

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Facturation par votre société de royalties calculés sur la base du « Net selling price » des produits vendus par la filiale EPPL. Les taux suivants ont été appliqués pour calculer les royalties :

- ✓ 1% du chiffre d'affaires sur les produits existants
- ✓ 3,75% sur la base du « New Domestic Turnover »
- ✓ 5% sur la base du « Export Turnover ».

Les produits comptabilisés sur l'exercice 2008 s'élèvent au total à 4 859 euros.

2.6 Avec la société COUTIER JUNIOR SA et la société civile COUTIER SENIOR

2.6.1 Mise à disposition d'un local et prestations d'assistance

Objet et nature :

Mise à disposition d'un local destiné à abriter le siège social. Réalisation de prestations d'assistance juridique lors de l'approbation des comptes annuels.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2008 :

- COUTIER JUNIOR SA	1 150 euros
- Société civile COUTIER SENIOR	383 euros

2.6.2 Convention de trésorerie

Objet et nature :

Mise en place d'une convention de trésorerie. Les sommes mises à disposition font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 4 527 € a été comptabilisée au cours de l'exercice 2008.

2.7 Avec la société MGI COUTIER ENGINEERING, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Refacturation par MGI COUTIER ENGINEERING de prestations de services de bureau d'études

Objet et nature :

La filiale MGI COUTIER ENGINEERING ayant pour objet une activité de bureau d'études refacture à MGI COUTIER SA des prestations de services de bureau d'études.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 151.865 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2008.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2009

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, et après avoir délibéré, approuve les comptes consolidés annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 27 900 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 9 300 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'apurer la perte de l'exercice qui s'élève à 9 003 615,08 euros de la manière suivante :

✓ par prélèvement d'une somme de 9 003 615,08 euros sur le compte créditeur « Report à nouveau » qui s'élève à la somme de 21 525 724,20 euros, lequel compte présentera un solde créditeur de 12 522 109,12 euros après affectation.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir Fiscal en EUROS
31 décembre 2005	2,00 net	selon législation en vigueur
31 décembre 2006	1,30 net	Néant
31 décembre 2007	0,80 net	Néant

■ **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-86 et suivants du Nouveau Code de Commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

■ **Cinquième résolution**

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2009 à 18 750 euros.

■ **Sixième résolution**

L'assemblée générale ratifie la nomination provisoire faite par le Conseil de Surveillance en date du 19 décembre 2008 de

- Monsieur Roger, Marcel COUTIER, né le 18/10/1952 à Champfromier (01) et demeurant 147, route de Conjocles – Monnetier à 01410 Champfromier – France, de nationalité française – titulaire du passeport N° 03TE45922 délivré le 21/11/2003

en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Joseph COUTIER, ancien membre et Président du Conseil de Surveillance, en raison du décès de M. Joseph COUTIER en date du 11/11/2008, pour la durée du mandat restant à courir sur un mandat initial de 3 années de l'ex conseiller Joseph COUTIER, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui seront clos le 31 décembre 2009 soit à tenir en 2010.

■ **Septième résolution**

L'assemblée générale ordinaire annuelle confère tous pouvoirs à Monsieur André Coutier, Président du Directoire de MGI COUTIER, avec faculté de délégation, en possession d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.



Siège Social / Head Office

MGI COUTIER

975, route des Burgondes

01410 CHAMPFROMIER

France

Tél. : 04 50 56 98 98

Fax : 04 50 56 95 45

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 21 392 832 Euros

Immatriculée RCS 344 844 998 Bourg-en-Bresse

www.mgicoutier.fr